

JOURNAL HELVETIQUE O U RECUEIL

DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;
de Traits d'Histoire , ancienne & moderne ; de
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de di-
verses autres Particularités intéressantes & cu-
rieuses , tant de Suisse , que des Pais Etrangers.*

DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER 1741.



A NEUCHÂTEL.
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

M D C C X L I.

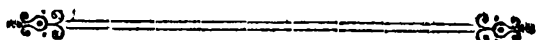
Avec Approbation.





JOURNAL HELVETIQUE, DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER 1741.



REFLEXIONS SUR L'ORGUEIL.



L'ORGUEIL est proprement une idée fort avantageuse qu'on a de soi même. On se croit plus sage, plus éclairé & plus vertueux qu'on ne l'est en effet. C'est une enflure de Cœur qui produit de grands maux si elle est vio'entée. Le *Mépris* est la Digue la plus terrible qu'on puisse lui opposer: Cependant l'*Orgueilleux* ne revient pas

pour cela de son erreur, si cette enflure de Cœur ne lui procure pas quelque violente Maladie & enfin la Mort, c'est un Ulcere gangrené une haine irréconciliable contre celui qui l'a méprisé, & il meurt sans avoir pû se résoudre à pardonner. Il a été ataqué par l'endroit sensible, comment est il possible de n'avoir pas du ressentiment ?

Il n'est pas difficile de concevoir que l'*Orgueil* est la cause & le principe de mille mouvemens criminels. Cette erreur ne s'arrête pas à l'Esprit; le Cœur en prend la plus grande partie; & quand le Cœur est une fois gagné, c'est le comble du mal: Il en est comme d'une Maladie qui a corrompu la Masse du sang.

Plusieurs de ceux qui sont atteints de ce défaut ne se le reprochent point, parce que leur amour propre leur empêche de l'apercevoir. D'autres s'en sentent bien coupables, mais le regardent comme supportable & n'y font aucune attention. Cependant c'est universellement chés tous les Hommes le Vice qui leur atire le plus de mépris des autres. Et pour faire un essai d'examen des Maux que cause l'*Orgueil*, je dirai d'abord, qu'il produit la *Présomption*. Rien ne paroît difficile à l'*Orgueilleux*, il se voit capable d'exécuter beaucoup de choses qui
sont

sont souvent au dessus de sa portée. Il entreprend tout ; ce qu'il n'entend pas comme ce qu'il entend.

Prévenu qu'il en est capable, il se croit digne aussi des Emplois les plus distingués, les plus éminens & les plus honorables ; il n'y en a point de trop relevés pour lui : Il trouve que c'est ce qui convient le mieux à son rare mérite, quelle disproportion qu'il y ait de ces Emplois à ses Talens & à sa Naissance. Et voila l'*Ambition*, second mal que produit l'*Orgueil*.

La *Vanité* suit immédiatement, parce qu'on peut posséder des Emplois, & cependant n'être connu que de peu de Personnes ; & ce n'est pas là le compte de l'*Orgueilleux* : Il veut que chacun sache qu'il est revêtu de telle ou de telle Charge. Il recherche avec avidité l'estime & les louanges des Grands, le respect & les démonstrations extérieures d'admiration des Petits, sinceres ou non, tout lui est bon, pourvû que cela paroisse.

Mais le Mérite aparent seul de l'*Orgueilleux* ne peut pas toujours lui attirer les avantages qu'il recherche & que sa *Vanité* lui fait desirer : Il faut qu'il emploie pour les obtenir un artifice qui ne manque guère d'avoir son effet, de la manière que sont faits les Hommes ; il faut du faste, de l'éclat, du clinquant, pour éblouir les yeux & faire

6 JOURNAL HELVETIQUE

croire qu'en effet il possède à juste titre toutes les qualités dont il se glorifie.

Il faudroit pour que l'Orgueilleux pût vivre tranquille possesseur de tous ces chimériques avantages, qu'il se trouva dans une Société d'Imbéciles, hors d'état de discerner le vrai du faux. Mais pour son malheur chacun l'examine & l'on ne veut pas convenir de son prétendu mérite; on refuse ensuite de lui rendre les honneurs qu'il veut exiger & c'est ce qui produit les plaintes, les querelles & les injures.

L'Orgueilleux passeroit encore par dessus ces délaagemens, qui souvent ne sont que particuliers, mais, comme je l'ai déjà dit, rien ne le désespère tant que le Mépris: Il souffre comme il peut tous les autres outrages, mais s'il est traité de ridicule ou acablé de mépris, il se démonte & porte sa colère jusqu'à la rage & à la fureur. Les outrages particuliers qu'on lui peut faire ne l'attaquent que sur tel ou tel point, au lieu que le mépris l'attaque de tous côtés, puis qu'il ne peut être raisonnable, sans que son Orgueil soit injuste dans toutes ses parties.

Pour tacher en quelque façon qu'on ne le méprise en face, l'Orgueilleux devient fier & arrogant. Il fait un divorce absolu avec la civilité & l'honnêteté; ce sont des Vertus qui lui sont inutiles, il se croit trop supérieur aux
autres

autres pour en avoir besoin. Tous ceux qu'il voit autour de lui, lui paroissent, non seulement plus petits qu'il ne s'imagine de l'être lui même, mais plus petits qu'ils ne le sont en éfet : Se croiant au dessus de tout, il ne se contraint avec personne, il méprise tout le monde & le témoigne dans toutes les occasions. Il y a cependant dans la vie des Classes dans lesquelles se trouvent renfermées grand nombre de Personnes égales pour la Naissance & pour la Fortune.

L'Orgueilleux qui se trouve rangé dans quelqu'une de ces Classes, ne reconoit pas cette égalité, il regarde du haut en bas & méprise souverainement son égal, qui souvent ne l'auroit pas été si la Fortune avoit fécondé sa Naissance & ses Talens.

L'Orgueilleux, fier & arrogant, méprise tout, la Vertu même devient Vice dans son Esprit, quand on lui représente qu'un autre en est doüé. Quoique plongé dans le Vice, il se croit le plus saint de tous les Hommes, parce qu'il sait qu'un Homme vertueux est estimé : Il s'afflige sensiblement s'il voit qu'on en respecte un autre plus que lui ; c'est un suplice d'autant plus horrible, qu'il regardoit cette Personne comme lui étant fort inférieure en tout. Voila l'Envie.

Encore s'il souffroit en lui même le bien qu'on dit d'un autre, sans témoigner son déplaisir ;

mais ce seroit trop exiger de lui; pour se satisfaire, il faut qu'il tache de faire voir, que cet Homme qu'on honore & dont on lui vante les bonnes qualités, n'a qu'un faux mérite; qu'il a de grands défauts; qu'il a fait telle ou telle méchante Action, & qu'on le mépriseroit autant qu'on l'estime, si l'on le connoissoit bien. L'Orgueil produit donc encore la Calomnie & la Médisance.

L'entêtement est aussi une suite naturelle de l'Orgueil. L'opinion avantageuse que l'on a de son propre mérite & de ses lumières fait qu'on ne peut pas se persuader aisément qu'on puisse s'être trompé. Quand l'Orgueilleux a prononcé, il croit son honneur, sa gloire intéressée à persister dans son erreur, quelque dangereuse qu'elle puisse être & quelque bonne raison qu'on lui allègue pour le faire revenir. Tout est pour lui illusion, tout le reste des Hommes se trompe, lui seul pense juste & sensément. Il y a cependant quantité d'Orgueilleux, Gens d'esprit, qui reconnoissent bien la validité des raisons qu'on leur allègue, mais leur passion, mais leur orgueil ne leur permet pas de l'avouer, ils laisseroient plutôt tout périr, que de reconnoître qu'ils ont donné à gauche dans leur manière de penser & d'agir. Ils ne sauroient se résoudre par cette même raison à changer de conduite,

duite, quoi que reconüe de tout le monde pour déraisonnable & quoique les Evénemens leur fassent voir clairement qu'ils s'étoient trompés; Ils ne se desisteront par pour cela: Les suites funestes que peut avoir leur opiniatreté devroient les y engager, mais ils ne le feront pas: il faudroit avouer qu'ils ont eu tort; & c'est à quoi leur Orgueil ne consentira jamais; au contraire ils se nourriront dans les desseins les plus mal conçus & les plus témérairement entretenus.

On peut conoitre par ce que je viens de dire ce que c'est que l'Orgueil. Il est à propos de voir ce qui produit le plus universellement cette passion dans les Hommes.

Je découvre d'abord la mauvaise Education qu'on donne aux Enfans. Ceux dont on prend un plus grand soin sont pour l'ordinaire les mieux élevés dans ce Vice. En effet, en quoi fait-on consister l'honneur qu'on leur dit qu'il faut avoir? A savoir bien tenir son rang, à repousser vigoureusement une injure, à ne souffrir aucun mépris. On empoisonne leur Esprit de ces Maximes pernicieuses: Ils les entendent debiter par les Personnes qu'ils estiment le plus; Ils voient traiter du haut en bas des Inférieurs & même des Egaux. Quelle aparence y a-t'il qu'ils se roidissent contre un torrent si facile à suivre & qui flate si bien l'inclination generale des Hommes?

Mais

Mais ce qui acheve de gâter l'Esprit & le Cœur, ce sont les honneurs qu'on nous rend & les loüanges qu'on nous donne. Le Flateur est un Empoisonneur & une Peste dans la Société: aussi on devroit agir avec beaucoup de précaution pour s'en préserver. L'on dit communément d'un Orgueilleux qu'il a un grand fond d'Amour propre, mais à mon avis c'est terriblement noircir cette disposition de nôtre Ame: L'Amour propre peut être innocent, mais l'Orgueil est toujours un Vice. Cependant on peut dire que l'Amour propre, poussé à un certain point, produit l'Orgueil; car nous ne sommes Orgueilleux que parce que nous nous aimons excessivement.

Pour finir, je dirai que si l'on vouloit s'étudier pour se bien conoitre, on reviendroit aisément de sa folie. S. PAUL dit, *que la science enfle*: Mais sans prétendre changer l'idée de cet Apôtre, je crois que l'Ignorance dans laquelle l'on vit pour l'ordinaire de ce qui constitue l'Homme de mérite, est la cause presque universelle de l'Orgueil chés bien des Gens. Il faudroit donc qu'on sût bien discerner ce que l'on est, & qu'on s'apreciât sans prévention, Oh! alors on seroit plus à portée de rendre justice au mérite d'autrui. Cette connoissance produiroit inmanquablement l'Humilité,

mité, Verru diamétralement opofée à l'Orgueil, fi généralement eftimée & dont l'Orgueilleux même fait l'Eloge. Nous favons tous de quoi fon faits les Hommes; il n'y en a point qui aie été formé d'un limon plus fin qu'un autre; par conféquent ils font tous égaux. Si cependant il y en a que le hazard ait fait naitre dans l'Opulence & dans la Grandeur, ils doivent rendre graces à Dieu des bienfaits qu'ils en ont reçû; parce qu'il auroit très bien pû arriver, que ce même Homme qui eft fur le Tône fut venu au Monde dans le rang qu'occupe le dernier de fes Sujets.

De mon Cabinet le 12me. Janvier 1741.





EXPLICATION

*D'une Inscription Antique, déterrée à VIDI,
près de LAUSANNE le 7. Avril 1739. adres-
sée aux Editeurs du Journal Helvétique.*

D'Abord qu'on eut déterré & apporté à Lausanne le Marbre, où se trouve la belle Inscription, que vous avez annoncée au public dans votre *Journal* * je formai le dessein de travailler à l'expliquer, & de vous envoier mes petites pensées sur ce Sujet. Cette Pièce me paroïssoit digne de l'attention des Curieux, non seulement parce qu'elle est très-bien conservée, mais aussi parce qu'on y voit le Nom ancien de la Ville, & que c'est le seul Monument de cette sorte, que le tems n'ait pas détruit ; du moins c'est le seul qui ait paru jusqu'à présent. On savoit bien à *Lausanne*, qu'il y avoit eu autrefois, du tems de

* Juin 1739. p. 562.

de la Monarchie Romaine, une Ville considérable à *Vidy*, & dans les endroits d'alentour, entre lesquels est le Domaine de Mr. le Bourguemaitre *Seigneux*, où l'on a trouvé cette Pièce. Les Monumens de son ancienne splendeur, qu'on a deterrés depuis plus d'un Siècle, & que j'ai vûs moi-même, ne permettent pas d'en douter. Mais on ne savoit pas au juste, quel étoit le nom de cette Ville. On croioit, sur la foi de la Chronique du Pais de Vaud, (petit Ouvrage à demi fabuleux, [a] forgé par quelque demi Savant, dans le XII. ou XIII. Siècle.) on croioit, dis je, que cette Ville s'apelloit *Arpentras*, & qu'ayant été ruinée par les Guerres, dans le III. Siècle de J. Ch pendant les troubles, qui agitèrent l'Empire Romain, l'Empereur AURELIEN bâtit, de ses ruines un Bourg, qui fut appelé *Lausanne*, pour servir de retraite aux Voageurs, & pour assurer les Chemins contre les Voleurs, qui se tenoient çachez dans la Forêt voisine. Mais cette Inscription nous apprend, que *Lausanne* n'a fait que changer de place, où plutôt qu'elle doit son origine aux Habitains d'une Ville plus ancienne, & du même nom, qui occupoit autrefois la Campagne de *Vidi*. Je m'étois proposé l'Année dernière, de mettre par écrit ce que je pensois sur cette Inscription

cription. Mais j'abandonnai ce dessein, dès que je fis qu'un excellent Homme de notre Ville travailloit sur ce Sujet ; & vouloit l'expliquer à fond. Comme je connois l'étendue de ses lumières, & son exactitude, dans toutes les Matières qu'il entreprend de traiter, je sortis de cette Carrière, & je lui abandonnai de bon cœur le soin d'illustrer sa Patrie. Mais il est arrivé que ce Savant a été distrait par diverses occupations d'un autre genre, qui lui sont survenues à l'occasion de certains événemens imprévus, qui demandoient toute son attention, en sorte qu'il n'a pas pu finir son Ouvrage, & que peut-être même il n'aura pas le loisir de le finir sitôt. C'est ce qui m'a fait naître la pensée de reprendre mon dessein, & de donner ici quelques petits Eclaircissemens sur l'Inscription dont il s'agit ; en attendant une Explication plus étendue, que le Savant Homme, dont je parle, pourra donner au Public, quand ses affaires le lui permettront. J'entrerai donc en Matière sans autre préambule, & quoi que l'Inscription soit déjà toute entière dans votre Journal, à l'endroit que j'ai cité ; cependant, en faveur des Lecteurs qui pourroient n'avoir pas ce Volume, & pour épargner à d'autres la peine de l'y aller chercher, vous voulés bien me permettre, *Messieurs*, de la rapporter ici tout au long.

S O L I,

JANVIER 1741. 15
 SOLI. GENIO. LVNAE
 SACRVM. EX. VOTO
 PRO SALVTE AVGVS
 TORVM. P. CLOD. CORN. (a)
 PRIMVS. CVRATOR. VIKA
 NOR. LOVSONNENSIVM. (b) II
 (c) IIII. VIR. AVGVSTAL. C.C.R.
 CONVENTVS. HEL. D.S.D. (d)

Cela signifie, si je ne me trompe : *Publius Clodius Primus de la Tribu Cornélienne, Curateur pour la seconde fois des Bourgeois de Lausanne, & l'un des six Prêtres d'Auguste, par le commun consentement de la généralité du Département Helvétique, a dédié à ses dépens cette Ofrande Sacrée, au Soleil, au Génie, à la Lune ; ensuite d'un Vœu, pour la conservation des Augustes.*

Il y a ici quatre Articles généraux à examiner ; 1. Celui qui fait l'Ofrande. 2. Les Divinités à qui on la fait : 3. Les Personnes
 pour

- (a) Cornelia.
- (b) Secundum.
- (c) Sextum Vir.
- (d) De suo dicitur.

pour qui elle est faite : Et 4. enfin par quelle autorité il l'a faite.

Celui qui fait l'Ofrande ; c'est un Homme qui tenoit un rang distingué dans sa Patrie , par ses Richesses , & par ses Emplois ; *Publius Clodius Primus de la Tribu Cornélienne.*

Je crois qu'on se tromperoit , si l'on s'imagineroit que cet Homme étoit Romain de naissance. Je suis persuadé que c'étoit un bon Citoyen de Lausanne , qui avoit aquis la Bourgeoisie de Rome ; ou qui l'avoit héritée de ses Pères. Chacun sait qu'à Rome les Esclaves , que l'on afranchissoit étoient en même tems honorés de la Bourgeoisie , qu'ils prenoient le nom de leurs Maitres , & qu'ils étoient incorporés , en cette qualité , dans leur Tribu. Tels furent entr'autres deux Poètes célèbres , *Terence & Horace* ; dont le premier avoit été Esclave , & le second , Fils d'un Esclave afranchi. Il en étoit de même des Particuliers , libres de naissance , mais étrangers à l'égard de Rome , qui y obtenoient le droit de Bourgeoisie. Ils prenoient ordinairement le nom du Patron , qui leur avoit procuré cet avantage. C'est ainsi que l'Historien *Trogus* , abrégé par *Justin* , & qui étoit Dauphinois de naissance , portoit le nom de *Pompée* , qu'il avoit hérité de son Aïeul , parce que le Général de ce nom , sous qui

cet Aïeul avoit servi, l'avoit fait (a) Citoyen Romain. C'est de là sans doute que viennent les noms des familles, *Julia, Junia, Valeria, Plinia &c.* qu'on voit dans un grand nombre d'Inscriptions Romaines, qu'on a trouvé dans la Suisse. Car personne ne s'imaginera que des Familles illustres, & Romaines d'origine, aient pris fantaisie de quitter Rome, pour venir s'établir en Suisse.

Ainsi nôtre Lausannois avoit pris le nom de *Publius Clodius*, de la famille *Clodia*; ou *Claudia*; (Car je pense que c'est originairement le même nom) Famille illustre à Rome, & Patricienne, d'où étoit issu *Claude*, cinquieme Empereur de Rome; & peut-être que c'étoit de lui que les Ancêtres de nôtre Magistrat en avoient obtenu la Bourgeoisie, car il la donnoit assés liberalement. On peut consulter là dessus l'Historien Tacite: *Annal. LXI. C. 23. 24. 25.* Quoi qu'il en soit, il s'apelloit, *Publius Clodius Primus, Cornelia*, où il faut touc entendre le nom *Tribu*. Rome étoit partagée en 35. Tribus, dont quelques unes portoient le nom de quelque Famille distinguée, (b) qui y tenoit le premier rang. Telle étoit la Tribu de nôtre Homme, qui portoit le nom de la Famille *Cornelia*, illustre par les grands Hom-

B mes

(a) Just. L. 43.

(b) Voyez sur les Tribus de Rome Alexander ab Alexandro *Geographical Dictionary. Lib. 4. G. 17.*

mes qu'elle produisit, entr'autres les 4. *Scipions*, qui servirent la République; avec beaucoup de gloire, dans les deux dernières Guerres contre Carthage. On voit dans les Inscriptions de Genève, rapportées dans l'Histoire de Spon, un exemple tout semblable d'un Homme, qui étoit de la même Tribu. C'est le Numéro XII.

Tito IVlio Titi FILIO CORNELIA VALERIANO &c. C'est un Monument dressé, par une Fille, à son Père, *Tite Jule Valerien, Fils de Tite de la Tribu Cornélienne.*

On voit de même dans la Suisse diverses Inscriptions, où il est fait mention de deux Familles de la Tribu *Volteïa*; savoir, les Familles *Julia*, & *Junia*.

A Zurzach.

M. (c) IVNIO. M. F. VOLT. CERTO

A Genève.

(d) D. IVL. D. F. VOLT. CAPITONI.

A Nion.

D. IVL. (e) LF. VOL. RIPANO
CAPITONI &c.

(c) Marco Junio Marci filio.

(d) Decimo Julo Decimi filio.

(e) Lucii filio.

A Prangin.

(f) C. IVL. C. F. VOLT
SEMATO(g) ^{II}VIRO ITERUM
FLAMINI AVG. &c.

Nôtre Clodius se désigne par ses Emplois. Le premier étoit celui de *Curator Vicanorum Lousonensium Secundum*: c. à d. premier Magistrat de la Bourgeoisie de Lausanne pour la seconde fois. Je remarquerai-ici trois choses, 1. Que Lausanne étoit dans ce tems là une Ville toute ouverte & sans Murailles: C'est ce qui est désigné par le mot *Vicanus*, tiré de *Vicus*, qui signifie quelquesfois, une Rue; quelquesfois un Village; quelquesfois et fin une Ville ouverte, ou un Bourg, comme sont aujourd'hui, dans le Pais de Vaud, *Rolle & Aigle*. On voit un exemple tout semblable, dans l'Inscription de Moudon, déterrée l'an 1732. & rapportée dans votre Journal de l'an 1735. (h) où les Habitans de Moudon sont aussi apellez *Vicani*. On voit aussi à Soleure une Inscription, où cette Ville s'apelle *Vicus Salensium* [i]

B 2

L2

(f) Caio Julio Cair filio.

(g) Duum viro.

(h) Janvier p. 80.

(i) Une autre Inscription trouvée à Wettingue près de Bade, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, donne aussi le nom de *Vicani* aux habitans de Bade.

La seconde Remarque que je fais sur ces mots, est, que cette Ville s'appelloit autrefois *Laussonne*, & non *Lausanne*. Et en cela nôtre Inscription est d'accord avec d'autres Monumens anciens, qui nous restent dans les Actes publics, ou Diplomes, des Siècles IX. & X. Tel est par exemple l'Acte de la fondation de l'Abaye de Païerne, qui fut fait par la Reine Berthe, Veuve de *Rodolphe II.* & Mère de *Conrad* Roi de Bourgogne, in *Castro Laussonne*, c. à d. au *Chateau de Laussonne*, l'an 962. Je remarquerai encore que ce nom est écrit *Loussonna* & non *Laussanna*: Ce que je regarde, non tant comme une faute du Graveur, que comme une Orthographe particulière, & ordinaire aux Anciens Helvétiens. Je sai du moins que, dans les Siècles passés, les Suisses Allemands écrivoient, par *ou*, les noms que l'on écrit aujourd'hui par *au*, comme *Ougst*, *Loupen*, *Ougsbourg*, *Oucsb*, au lieu de *Augst*, *Laupen*, *Augsbourg*, *Auch* &c. Et il est probable, que ces derniers tenoient cet usage de leurs Pères, dès les tems les plus reculés.

3. *P. Clodius* nous apprend qu'il étoit *Curateur*, ou *premier Magistrat de Lausanne pour la seconde fois*. Si nous avions quelque mémoire sur l'ancienne Police de cette Ville, nous pourrions raisonner plus sûrement sur cette particularité. Mais comme il y a

lieu

lieu de croire, que cette Ville a péri par le feu, (car il en est resté des traces assez sensibles,) & que le feu a tout détruit, nous n'en pouvons parler qu'à tâtons. Ce qu'on peut dire de plus probable là dessus, c'est qu'il étoit le premier Magistrat de Lausanne. On voit dans les Livres, & dans les Inscriptions, des *Curatores Aquarum, Viarum, Aerarii* &c. Ce qui signifie, des Emplois particuliers, dont les soins étoient bornés à de certains objets, par exemple aux *Eaux*, aux *Chemins*, au *Trésor public* &c. Mais quand on trouve le mot *Curator* tout court, & sans aucune désignation particulière de l'objet de l'Emploi, cela signifie un Magistrat, dont les soins embrassent tout le Public. Cela se confirme par des exemples semblables, qu'on trouve dans d'autres Inscriptions: Dans une de celles qui se voient à *Villars le Moine*, Village qui paroît avoir été bâti des débris de la Ville d'*Avenche*, on voit les noms de deux hommes, qui en étoient les premiers Magistrats, sous le titre de *Curateurs*.

DEAE AVENTIAE

ET GENIO INCOLAR.

T. IANUARIUS

FLORIANUS :

22 JOURNAL HELVÉTIQUE
ET F. DOMITIUS
DI DYMUS
CURATORES COL. Colonia
EX STIPE ANNUA.

On en voit une autre dans le même lieu,
qui fait mention d'un *Titus Tertius Severus*
Curator Coloniae.

Une troisième porte ce qui suit :

GENIO
PAGI TIGORINI
P. GRACCIUS
PATERNUS
(k) CUR. COL. ET
SCRIBONIA
LUCANA
V. fecit.

On voit de même dans une Inscription
de Soleure, dont j'ai déjà fait mention, un
Opitius Restio Curator Salensium c. d. Chef du
Quar-

(k) Curator Coloniae.

Quartier de Pais, où est Soleure, C'est donc dans le même sens que nôtre P. Clodius étoit *Curateur* de Lausanne.

Il faut encore remarquer qu'il s'en dit *Curateur pour la seconde fois*: *CVRATOR* $\bar{\text{I}}$ c. à d. *iterum*. Cela donne lieu de juger qu'à l'imitation de ce qui se pratiquoit à Rome, les principaux Emplois n'étoient pas à vie dans les Colonies, & les Villes Municipales de l'Empire, mais qu'on les changeoit toutes les années; que cependant un Homme qui avoit exercé une fois un certain Emploi, pouvoit y revenir une autre année. C'est ainsi que pendant la durée de la République Romaine, on a vû des Hommes distingués par leur mérite, qui furent Consuls plusieurs fois, à diverses reprises. Le seul *Marius*, dont le nom faisoit trembler les Ennemis de Rome, fut continué, pendant 7. ans dans la dignité de Consul. L'Inscription de Prangin, rapportée ci dessus, fait aussi mention d'un *Caius Julius Sematus* $\bar{\text{I}}$ *VIR* c à d *Duumvir iterum* c. à d. *Bourguemaitre pour la Seconde fois*, sans doute de la Colonie Romaine établie à Nion, qui est à demi-lieuë de là. Car les premiers Magistrats des Colonies étoient ordinairement deux à la fois, comme les Consuls à Rome, & c'est pour cette raison qu'on les apelloit *Duumviri*.

Un autre Emploi, dont nôtre Clodius étoit revêtu, est celui de IIIII. *Augustal: c. à d. Sevir*, ou *Sextumvir Augustalis*; cela veut dire, du nombre des Six Prêtres d'Auguste. Ceux qui ont quelque teinture de l'Histoire Romaine, savent que l'Empereur Auguste fut déifié & adoré après sa mort, tant à Rome que dans les Provinces; que l'on érigea un Sacerdoce à son honneur, auquel on n'admettoit que les Personnes les plus riches, & les plus qualifiées; enfin qu'à Rome ces Prêtres d'Auguste étoient au delà de vingt, mais que dans les Provinces leur nombre étoit fixé à six, c'est pourquoi on les apelloit *Seviri*, ou. *Sextumviri Augustales*. Nos Pères ne furent pas plus sages que les autres Peuples à cet égard. On trouve un bon nombre de ces Prêtres d'Auguste, dans les Inscriptions de Suisse. On en voit un exemple dans l'Inscription de Moudon, rapportée dans le Mercure, & l'Explication, qu'un homme de lettres y a joint, peut donner quelque lumière, à celle que j'explique ici. Les Inscriptions de *Villars le Moine* font aussi mention d'un M. OCTACILIUS & d'un I. CAMILLUS FAUSTUS, tous deux revêtus du même Emploi à Avenche. Tel étoit donc l'Emploi, que nôtre Clodius exerçoit aussi à Lausanne.

II. P. Clodius dédie son ofrande, *Soli. Genio. Lunæ*. Il semble d'abord qu'on doit tra-

traduire ces mots : *Au Seul Genie de la Lune* : Mais il me paroît que cela seroit un sens absurde. Car 1^o. que signifieroit ce *Genie de la Lune* ? & 2^o. pourquoi l'Ofrande seroit-elle consacrée à ce *Genie* seul ? Il est donc beaucoup plus raisonnable de traduire, *au Soleil, au Genie, à la Lune*. Voilà les trois Divinités auxquelles cette Ofrande est consacrée.

Le *Soleil* a été, dès le commencement de l'Idolatrie, l'objet du Culte des Idolâtres. On en voit une preuve bien convaincante dans le Livre de Job Chap. 31 V. 26. où ce Saint Homme faisant son Apologie contre les fausses accusations de ses Amis, proteste qu'il n'a point regardé le *Soleil* quand il brilloit le plus, ni la *Lune* quand elle étoit claire. Les aveugle Païens le regardoient comme le plus grand des Dieux, & l'honoroient sous divers noms. Les Orientaux l'appelloient *Baal*, & *Beel*, ou *Bel*, ce qui signifie *Seigneur* ; & *Beel Samen* c. à d. *Seigneur du Ciel*. Les Gaulois l'appelloient *Belenus*, ou *Belinus*, & il étoit adoré sous ce nom en Suisse, comme il seroit aisé de le prouver, si je n'avois dessein de me resserrer & d'être court.

La 2^e. Divinité, que paroît ici, est le *Genie* ; mais quel *Genie* ? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Suivant la Theologie Païenne, chaque Nation, chaque País, chaque Ville, & même chaque Particulier, avoit son *Genie*, ou son *Ange tutelaire*, comme par-
lent

lent les Catholiques. On voit à Villars le Moine, près d'Avenche, trois Inscriptions, qui servent merveilleusement à répandre du jour sur la nôtre. J'en ai déjà rapporté deux. La troisième contient ce qui suit.

NVMINIB. Aug.

ET GEN. COL. HEL. Genio Coloniae
Héleveticæ.

APOLLINI SACR. &c. Sacrum.

Vous voiez là des Monumens consacrés, dans la première au *Genie des Habitans*, dans la 2me. au *Genie du Canton Tigorin*, & dans la 3me. au *Genie de la Colonie Helvétique*. Ainsi dans l'Inscription, dont il s'agit, Clodius consacre son Monument au *Soleil*, & au *Genie*, ou *Dieu tutelaire*, ou, comme vous diriez, au *Patron du Pais*, ou de la *Ville*. Peut être s'agit il là du *Genie des Empereurs*. Depuis que les Romains eurent perdu leur liberté, & que ces fiers Usurpateurs se virent soumis à des Maîtres encore plus fiers, ils tombèrent dans la flaterie la plus lâche, & la plus rampante, & à l'imitation des *Esclaves*, (qui n'avoient pas de jurement plus sacré, que celui qu'ils faisoient par le *Genie de leurs Maîtres*,) ils faisoient aussi leurs Sermons les plus solennels, par le *Genie de leurs Empereurs*. Et même pour

pour le remarquer ici en passant, ce fut un endroit par lequel les Chrétiens s'atirèrent la persécution, de la part des Païens; en ce qu'ils refusoient de jurer par le Genie des Empereurs; (n) regardant cela, & avec raison, comme un Acte d'Idolatrie. Ainsi on peut entendre ce *Genie* de notre Inscription, ou du *Dieu tutelaire de Lausanne*, ou de celui des *Empereurs* régnant. De savoir duquel des deux il faut l'entendre, c'est ce que je n'entreprendrai pas de déterminer, n'ayant pas assez de lumières pour le faire sûrement.

Reste la *Lune*, qui est la 3me. Divinité, marquée dans notre Inscription, & dont le Culte est aussi ancien que celui du Soleil, comme il paroît par le Passage de Job, que je viens de citer. Les Juifs l'adoroient, sous le nom de *Reine des Cieux*, comme il paroît par divers endroits de Jérémie Chap. VII. v. 18. & XLIV. v. 17. 18. & 19. Les Caldéens l'adoroient sous le nom de *Beeltis*, c. à d. *Dame*: les Grecs, sous le nom d'*Hecate*; & les Arabes, sous le nom d'*Alilat*.

Jusques à la découverte de notre Inscription, nous n'avions point de preuve du Culte de la Lune dans ce País, & César ne fait aucune mention de la Lune, en parlant des Dieux des Gaulois. On pourroit seulement

(n) Voiez l'Apologetiq. de Tertullien Ch. 32. & 35.

soupçonner, qu'elle y avoit été adorée sous le nom d'*Isis*, car *Isis* étoit adorée en Suisse, comme il paroît par une Inscription trouvée à Wettingue près de Bade, & l'on croit que les Anciens Egiptiens adoroient la Lune sous ce nom là. Sur-quoi l'on peut consulter Plutarque, dans son Traité d'*Isis* & d'*Osiris*.

J'ajouterai ici une remarque, pour dissiper une difficulté, que l'on pourroit faire, sur ce que, selon mon explication, *Clodius* semble placer le *Génie* trop honorablement, en le mettant immédiatement après le Soleil, & avant la Lune, & pourquoi il n'y a pas *Soli, Genio, & Luna*. Il seroit difficile de rendre raison de cet arrangement: Tout ce que je puis répondre, c'est qu'on trouve un exemple tout semblable dans la 3e. Inscription de Villars le Moine, où l'on voit le *Génie de la Colonie* occuper le second rang, immédiatement après les *Divinités d'Auguste* & avant *Apollon*, qui étoit pourtant l'un des grands Dieux des Païens. Vous voyés aussi que la particule conjonctive *ET* y manque avant le nom de la 3me. Divinité; & qu'on y lit, & *Genio Col. Helv.*

Apollini Sacrum

au de lieu de, *ET Apollini*. C'est donc le même usage dans les deux Inscriptions.

III. *Pub. Clodius* nous apprend, qu'il a fait son Ofrande, *ex voto pro salute Augustorum;*

à d. en conséquence d'un vœu qu'il avoit fait, pour le Salut, pour la conservation & le bonheur des Empereurs *Augustes*. Depuis le règne d'*Octavien*, successeur, arrière Nèveu, & Fils adoptif de *Jules Cesar*, premier Empereur de Rome à qui le Sénat décerna le titre d'*Auguste*, sous lequel il est plus connu dans l'Histoire, tous les Empereurs, qui le suivirent prirent le même Titre, & il fut dès lors attaché à la Dignité Impériale, pendant que le Nom de *Cesar* fut employé comme un Titre attaché à la Dignité des Princes, qui étoient apellés à la succession. L'Inscription de *Clodius* nous apprend qu'il avoit fait un Vœu en faveur des Empereurs. Cela signifie qu'il avoit fait ce Vœu la première fois qu'on vit à Rome deux Empereurs régner ensemble avec une égale autorité, & avec une égale dignité, tous deux décorés du titre d'*Auguste*. Or si l'on consulte l'Histoire, on trouvera que cet événement si rare en son genre, & par là même si remarquable, arriva lorsque *Marc - Aurele*, nommé autrement *Antonin le Philosophe*, s'associa à l'Empire *Lucius Ælius Verus*, son Gendre, Epoux de sa fille *Lucilla*; comme le rapportent *Spartien*, *Aurelius Victor* & *Eu-trope*; ce qui arriva l'an 161. de notre Ère vulgaire. On peut donc présumer, avec beaucoup de raison, que *Clodius* fit son vœu & son offrande en faveur de ces Mo-

marques, dans le cours de la même année, & que par conséquent l'Inscription est de la même date. L'inspection du caractère, qui est encore passablement beau, & plus beau de beaucoup que celui des Inscriptions du Siècle suivant, ne permet pas de croire qu'elle ait été faite plus tard. Ainsi on peut juger qu'elle a environ 1580. ans d'antiquité. On peut encore appuyer cette pensée par cette considération, que l'Emploi de *Prêtre d'Auguste*, & l'usage de marquer le nom des Tribus des Citoyens Romains, s'abolirent bien tôt après; parce que d'un côté le Culte des derniers Empereurs, qu'on avoit déifiés, ou, comme on parle aujourd'hui, *canonisés* à Rome, fit oublier ou négliger celui d'Auguste, car on a toujours plus de dévotion pour les nouveaux Saints; & que d'un autre côté les anciennes Familles Romaines s'étant éteintes, par les Guerres, par les cruautés de divers Empereurs, & par les malheurs des tems, Rome s'étoit remplie d'Etrangers, qui y avoient aquis le droit de Bourgeoisie, & que la distinction des Tribus s'y perdit insensiblement.

IV. Reste à examiner comme & par quelle autorité nôtre Magistrat Lausannois érigea ce Monument public de sa dévotion, & de son zèle pour les Empereurs. Il le fit à ses dépens; c'est ce que signifient les dernières lettres de l'Inscription. D. S. D. Cela veut

veut dire, *De suo dicavit*. Mais comme il n'a jamais été permis à aucun Particulier, d'ériger des Monumens publics de Religion, sans le consentement du public, ou sans l'approbation de ceux qui gouvernent, nôtre Clodius érigea le sien. C. C. R. CONVNTVS HELV. c à d. *Communi Consensu Reipublicae Conventus Helvetici*. C'est ainsi que j'explique ces trois premières lettres. D'autres les expliquent d'une autre manière. Je laisse volontiers à chacun son sentiment, & je ne ferai jamais procès à personne pour ce sujet. D'ailleurs la différence d'explication ne me paroît pas une chose de grande importance. Le principal est de savoir, ce que signifie, *Conventus Helveticus*, que j'ai traduit par le *Département Helvétique*. Pour l'expliquer, je remarque d'abord que la Suisse, ou comme on parloit alors, l'*Helvetie*, quelque considérable qu'elle paroisse aujourd'hui, fit toujours si peu de figure dans la Monarchie Romaine, qu'elle n'eût pas même l'honneur de faire une Province à part. D'abord elle fit partie de la Gaule Celtique ou Lionnoise, comme il paroît par (p) *Strabon*, & par *Pline l'Ancien*, (q) qui écrivoient tous deux dans le I. Siècle de J. C; le premier sous l'Empire de Tibère, & le second

[p] Lib. 4 p. m. 136.

[q] Hist. Nat. L, 4 C. 17.

sous celui de Vespasien. Dans la suite, Constantin le Grand aiant fait une nouvelle division des Provinces de l'Empire, & augmenté le nombre des Gouvernemens, il subdivisa la Gaule Lionoise en cinq Provinces, dont l'une fut *Provincia Maxima Sequanorum*, & mit l'Helvetie sous sa dépendance, comme cela paroît par la Notice des Provinces. On voit dans la Chapelle de S Blaise à Constance, une Inscription Romaine, qui nous apprend que les Empereurs Diocletien & Maximien, & les Césars *Constance & Galere Valere*, firent rebatir les Murs de Winterthour, Ville du Canton de Zurich,

CURANTE AURELIO PROCULO V. C. PROCURATORE PROVINCIAE MAXIMAE SEQUANORUM: c. à d. par les soins d'Aurelius Proculus, homme Consulaire, Procureur de la très grande Province des Sequanois. Or pour revenir à mon sujet, chaque Province étoit subdivisée, par rapport à la Jurisdiction Civile, en divers départemens, dont la Ville Capitale étoit le lieu, où le Gouverneur de la Province alloit chaque année, en certaine saison, tenir ses Assises, (ce qui s'apelloit en Latin, *Conventus agere*,) & terminer les Procès, qui étoient portés devant lui. On voit plusieurs exemples de cet usage, & de cette expression, dans les Commentaires de Jules Cesar. Je n'en rapporterai qu'un seul tiré de
la

fin du I Livre de *Bello Gallico*: Voici comme il parle: *Cesar una aestate, duobus maximis bellis confectis, maturius paulo quam tempus anni postulabat, in hiberna in Sequanos exercitum deduxit; ipse in Citeriorem Galliam, ad Conventus agendos, profectus est: c'est à-dire, Cesar, ayant terminé, dans une seule Campagne, deux Guerres très importantes, conduisit son Armée, dans le Pays des Sequanois. en quartier d'hiver, un peu plutôt que la saison ne l'exigeoit: Et pour lui il alla dans la Gaule Citerieure, (aujourd'hui la Lombardie) pour y tenir les Assises. On voit par cet exemple ce que c'étoit que ces Conventus. On comprend par là même, que la Suisse toute entière ne faisoit qu'un Departement de Jurisdiction, sous le Gouverneur de la Province Lionnoise, dans le tems de nôtre Inscription, c. à d. sous l'Empire de Marc Aurele. Et puisque P. Clodius, premier Magistrat de Lausanne, érigea le Monument religieux de son vœu, par le commun consentement *Reip. Conventus Helvetici: c. à d. du public du Département, (ou Bailliage) Helvétique*, il semble qu'on en peut inferer, que dans ce tems là les Assises de toute l'Helvetie, ou la Suisse, se portoient à Lausanne, & que par consequent Lausanne en étoit alors la Capitale; au lieu que cet honneur avoit appartenu à la Ville d'Avenche*

dans le I. Siècle de J. C., comme cela paroît par un passage de Tacite, (r) qui l'appelle *Aventicum Caput Helvetiorum*. Au reste notre Inscription n'est pas la seule, qui fasse mention de ce *Conventus Helveticus*. On en voit une à Nion, qui en parle aussi.

ANTABRO

VACR. (f) CONVENT.

HELVET. IIVIRO. Helvetici Du-
umviro.

Inscription faite aparamment dans le tems, que les Assises du Pais furent transportées à Nion.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter sur le nom *Reip.* que je traduis le *public*. On se tromperoit grossièrement si l'on s'imagineroit, que le nom *Respublica* signifie ce que nous appelons en François une *Republique*: il signifie précisément ce que nous appelons le *public*, ou la *chose publique*, comme parloient nos Pères il y a cent ans; & ce *public* se dit, soit d'une Ville, soit d'un Pais, de quelque nature qu'en soit le Gouvernement, Monarchique ou Républicain: & l'on peut fort bien l'exprimer en François,

(r) Hist. L. I. C. 68.

(f) CURATOR CONVENTUS.

çois, par un Etat, une Communauté, un Gouvernement, comme dans ces Phrases Latines, *accedere ad Rempub. Capessere Reipubl. c. à d. se charger du Gouvernement, ou entrer dans le Gouvernement: Bene mereri de Republ: c. à d. rendre de bons Services à l'Etat, ou, au public.* On ne doit donc pas trouver étrange, si rendant ces lettres de notre Inscription. C. C. R. par *Communi Consensu Reipublicæ*, je les explique par le commun consentement du Public, ou de la Communauté, ou de la Généralité.

P. S. Il y a dans les Académies, & les principales Villes de Suisse, divers Savans, qui sont fort curieux des Antiquités de leur Patrie. Si quelqu'un d'eux vouloit se donner la peine de faire une Collection de toutes les Inscriptions, qui se trouvent dans les Terres du L. Corps Helvetique, & de l'accompagner d'un bon Commentaire exact & solide, je suis persuadé qu'un tel Ouvrage seroit bien reçu du public. Mais il faudroit y mettre les Inscriptions, qui ont été déterrées depuis 20. ans en ça, tant à Geneve, que dans le Valais & dans le Pais de Vaud. Tout cela ensemble pourroit faire un Volume in 8. d'une grosseur raisonnable.

DE LAUSANNE CE I. NOVEMB. 1740.



L E T T R E

Ecrité à Mr. de . . . Sur la Nouvelle Cuisine

à MON CHER AMI.

Q Ue je suis heureux d'avoir assisté au Dialogue que je vous envoie, puisque je suis enfin converti. Il me sembloit d'abord que le bon *Felix* m'instruisoit; mais je sens qu'*Apicius* m'a charmé, & ce qui nous éclaire ne vaut pas ce qui nous touche. Quel Prédicateur que cet *Apicius*, & quel art à manier son sujet. Je ne suis plus cet imbecile, charmé des Mets les plus simples, & qui vantoit la frugalité pitoiable de l'âge d'or. J'ai honte d'avoir aimé ce que produisoit la Nature, & d'avoir loué le gout d'Horace; le mien est à présent plus épuré, & je ne puis assez m'étonner qu'avec un peu d'esprit j'aie pu vivre si long-tems dans cette erreur. Je ne dis pas, avec un peu de bon sens, ennuyeux partage de mes lugubres Ant. goustes. Je leur laisse sans peine un Titre qui ne peut me réjouir. Qu'ils
allon

allongent tant qu'ils voudront leurs faces blêmes, tandis que j'enluminerai la mienne à Table. A coup sûr, leur joie ne ressemblera pas à la mienne. Vous me voiez à présent dans toute la ferveur du Noviciat, & j'en suis en éfet charmé. Quel changement à mon état, dès le changement de mon goût! Je ne vois rien de plus riant que ma Perspective; Je mangeois pour vivre, & je vivrai dès ce moment pour manger. Ce n'est pas le tout, je ne mangerai plus qu'avec délices; chacun de mes Repas va être une Fête. Ne vous figurés plus de me régaler à si bon marche; du moins déterminés vous à y mettre un peu de façon. L'idée d'un Ordinaire, même renforcé, me susoque; qu'on ne me parle plus du *hazard du pot*; en vous en parlant j'en frissonne. Je ne vous demande pas la qualité, pourvú que je ne voie dans le peu que vous m'ofrirés, que du nouveau. Si vous vous y aprivoisés une fois, tout le reste vous semblera insipide. Que quelque antique Mangeur donne grossièrement sur un Poulet de grain; ofrés le s'il vous plait à quelque sot: J'en mangerai aussi dans quelque nécessité pressante; mais ne vous flatés pas que je m'en régale. Si je m'abaisse à de tels Mets je veux du moins que ce Poulet soit un *Cocq. vierge*. Ignorant que vous êtes,

car je vois d'ici que vous n'en connoissez pas le mérite. C'est un Poulet venu presque à l'âge de discrétion, sans avoir connu de Poulette. Je ne veux pas seulement qu'il en ait vû. Ce Célibat forcé le mortifie comme une jeune Religieuse, & le rend d'une délicatesse inconcevable. J'aurois trop à faire de vous détailler jusques à quel point nous raffinons dans l'art de manger; nous ne vivons presque plus que de quintessences; & rien ne prouve mieux la supériorité du siècle où nous vivons que de tels progrès. Toutes les Sciences marchent aujourd'hui d'un pas égal: Nous avons aussi nos *Newtons* & nos *Leibnitz* en fait de Cuisine. Ce n'est pas tout, je me flate que nous aurons bientôt en Suisse nos *Boileaux* & nos *Voltaires*. Car il n'est pas possible que la Nouvelle Cuisine n'échauffe l'imagination, & qu'on ne voie bien tôt dans nos compositions, le feu que l'on glisse dans nos Ragouts. Des Mets légers doivent produire des pensées vives & légères. Leur finesse passera dans notre Esprit, & des là on verra cesser le reproche qu'on nous faisoit de n'être que savans & judicieux. Peut être le ferons nous moins & en ce cas nous ressemblerons beaucoup mieux à ceux qui nous faisoient ce reproche. Mais qu'importe, nous brillerons. Nos Voisins se mordront les doigts de nous avoir

avoir si bien instruit, quand ils verront nos Esprits pétiller comme le sapêtre. Il ne nous manquoit que cela, & j'ai crû ne pouvoir trop tôt exciter mes chers Compatriotes à s'en prévaloir. Encouragés les, je vous prie à réformer sans délai leur vie frugale, & à feuilleter assidument les savans Ouvrages que la Cuisine Françoisé a produit. Qu'ils mettent de côté pour quelque tems la Politique & les Loix, sur tout les Loix somptuaires & celles de l'épais Bon-sens, qui les troubleroit dans cette lecture. Pour moi je vais leur prêcher d'exemple, & pourvoir à tout ce qui pourra perfectionner mes nouveaux talens. J'écris actuellement par tout où l'on trouve quelque chose de recherché. Ce sera là pour quelque tems ma plus ordinaire Correspondance. La Hollande, la France, l'Angleterre, les Isles, l'Allemagne même fournira à mes plaisirs. Je veux avoir de bonnes choses dans tous les genres, & j'attens impatiemment de six sortes de Vins dont mes Compatriotes n'ont peut-être j'amaïs goûté. Vous pouvez bien juger que je n'oublierai ni des *Nids d'Oiseaux*, ni des *Vins du Cap*, parce que j'en ai vû chez de Personnes de Distinction. Ces Nids, si vous ne le savés pas, sont ceux des *Alciens des Indes*. L'Ecume blanche que ces Oiseaux jettent par le bec

lors qu'ils sont en amour, fait le mérite de cet Aliment. Il a beau être insipide, il est à la mode, & je me divertis de penser que les *Suisses* feront manger ces Nids plus chers aux *Chinois*, quoi que ceux ci en paient déjà presque 5. à 600. L. le Cent. C'est aux *Siamois* que nous avons l'obligation de les avoir apportés en France. Aussi écrirai je à *Siam* en droiture, sans me rebuter du long trajet. Il nous vient déjà de tant d'endroits des choses rares qui parviennent à merveilles. J'espère que ce nouveau goût va donner une nouvelle vie à notre Commerce, & que la délicatesse de nos Friands surmontera des obstacles que le besoin & la pauvreté n'ont pu vaincre jusqu'ici.

Tandis que mes Commissaires agissent au dehors. & peut être dans les quatre parties du Monde, je travaillerai à régler l'intérieur & c'est là l'essentiel. J'entens par là former sa Maison. Et c'est à dire vrai ce qui m'intrigue le plus. Il faudra un peu y rêver, & perdre de vuë les autres affaires de la Ville & de la Campagne. Mes fonds prendront patience. La nouvelle Cuisine merite bien ce sacrifice, & je vois bien qu'il faudra réformer une couple d'anciens Domestiques qui faisoient mes Terres, pour avoir un Cuisinier: Si je ne puis en fliter un des plus adroits à ce nouvel art, je suis
 resté

réfolu à le tirer de Paris. Un vieux Rodrigue de mes Parens m'objectoit l'autre jour qu'il m'en couteroit beaucoup, & que mes Rentres s'en trouveroient mal. Quelle pauvreté d'être toujours en souci pour l'avenir. En vetité, Mon cher, nous ne vivons qu'une fois & penser toujours à la Postérité, ce n'est pas vivre pour soi-même. La réflexion est le poison des Plaisirs, & le Luxe de la Table, a des charmes mille fois plus piquans que celui des Meubles & des Equipages. N'êtes vous pas surpris de voir déjà de tels plans, en des lieux que la Nature sembloit avoir condanné à une éternelle sobriété?

Adieu, Mon cher; mettés vous au plus tôt dans le même train. Je suis &c.





DIALOGUE SUR LA FRIANDISE.

Apicim , Felix.

Apic. **F**Élicités moi, Mon cher Ami, je viens de faire une découverte des plus rares.

Fel. De tout mon Cœur, dès que j'en saurai le Sujet.

Ap. Dévinés.

Fel Mais, que seroit-ce? Du ton dont vous l'annoncés, ce ne peut être qu'une Vérité des plus lumineuses.

Ap. Bon! Une Vérité; voila du plaisant gibier; une Vérité. Oh! C'est quelque chose de plus réel.

Fel. Et qu'y a t il, je vous prie de plus réel qu'une Vérité de ce caractère?

Ap. Allons, sortés pour un moment de la poussière de l'École. Un peu de pénétration... cherchés.

Fel. Il faut donc que ce soit un nouveau plan de conduite dont vous atendés un grand fruit.

Ap.

Ap. Un Plan! Ne sentés vous pas que cela est bien arrangé pour un Homme de plaisir? Sachés mon Ami que je ne connois de Plan que ceux de mes Bâtimens, ni de Fruits que dans mes Jardins.

Fel. Vous m'étonnés. Toûjours sera-ce un moien de vous rendre plus heureux.

Ap. Pour cela vous pouvés en etre sûr; je ne pense à autre chose: Mais cela est encore bien vague. Quelque détail, s'il vous plait.

Fel. Ce détail seroit difficile. Si j'en juge par le goût du Siécle, ce sera un secret qui vous mène à la faveur du Prince, à une belle Charge, ou à quelque augmentation de fortune. Si c'est par le mien, ce sera un arrangement qui vous tire de tout ce tracas, & qui ait les charmes d'une douce tranquillité.

Ap. Vous m'ofrés là un plaisant sopique avec votre tranquillité. J'aimerois autant que vous me proposassés une partie de sommeil, quand je veux me divertir.

Fel. Vous aurés plutôt fait, Apicius, de m'instruire de ce que j'ignore.

Ap. Imbécile! Vous allés chercher bien loin ce qui est tout près de vous. Comment se peut il qu'en parcourant tant d'objets, vous ne pensés point aux délices de la... achevés.

Fel.

Fel. M'y voila enfin. Je les reconnois à la délicatesse de votre goût. Ce sont les délices de l'Amitié.

Ap. Eh non ! Vous voila retombé dans la chimère. Ce sont les délices de la Table. Comment se peut-il que vous les passassiez sous silence ?

Fel. C'est que ces délices ne sont pas les miennes.

Ap. Esprit court ! Palais novice ! Que je vous plains.

Fel. Il est vrai j'y suis presque novice : Mais enfin quelle est donc à cet égard votre heureuse découverte ?

Ap. J'enrage ; il faut le lui dire. C'est un Cuisinier d'un goût exquis, qui m'a mis au fait de mille nouveaux Ragoûts. Y êtes vous à présent ?

Fel. Pouvois je le deviner ? Quand vous m'annonciés un misérable Marmiton come on annonceroit un Ami fidèle, ou tout au moins un grand Philosophe.

Ap. Et quoi ? La Table ne fait elle pas les Amis ? Et quel Philosophe nous découvre mieux qu'un Cuisinier le prix & les qualités de la Matière ?

Fel. Quels Amis en éfet que ceux de la Table ! je me trompois, ils valent bien les Amis de Jeu. Vous avez donc trouvé un Cuisinier qui lie les Hommes comme les Sauces.

Sauces. Il est bien juste que je vous en félicite. Quel bonheur!

Ap. Ne plaisantés point : C'est un Homme célèbre, & qui cultive avec un très grand succès la Science la plus flateuse & la plus indispensable.

Fel. Pour flateuse, je m'en raporte : Mais pour indispensable, y pensés vous? Vous en parlés comme du plus pressant de tous les devoirs.

Ap. Quand cela seroit, y a t-il de devoirs plus pressant à remplir que celui qu'on doit remplir tous les jours? Et puis quoi de plus indispensable que d'être à la Mode?

Fel. Mais vous vous égaiés sans doute.

Ap. Je ne m'égaie point, je me rejouis tout à fait.

Fel. Quoi d'avoir trouvé un Homme qui fait des Ragouts?

Ap. Ah, les beaux Talens! Il faudroit être de Bronze pour ne pas les admirer.

Fel. Et que fait-il faire de si admirable?

Ap. Ce qu'il fait faire? Il ranimeroit des Morts.

Fel. Et tueroit encore mieux les Vivans?

Ap. Je ne fais; mais pour moi, il me fait revivre. Quelles Sauces!

Fel. Eh quoi! Apicius, vous ne viviés donc pas avant cette découverte?

Ap. Je vivois; mais si languissamment
que

que ce n'étoit pas la peine de vivre.

Fel. Qu'est ce donc, je vous prie qui émuouffoit si fort la pointe de vos plaisirs?

Ap. Mais, j'étois ennuié, afadi, affomé par les Mets que l'on me servoit. Je ne savois bien au juste ce qui me manquoit : Mais un certain goût délicat que la Nature donne comme un privilège à ses Favoris ; un goût que l'on ne sauroit vaincre, & qu'il importe qui se conserve ; ce sentiment m'avertissoit que le Genre-humain étoit en souffrance, & que l'Art de l'Assaisonnement n'étoit pas encore à sa perfection.

Fel. De la façon dont vous en parlez, votre situation étoit à plaindre : Mais que vous servoit-on de si détestable ?

Ap. Ah ! Mon Ami, cela est horrible ; vous ne le croiriez pas ; je n'y puis penser.

Fl. Mais encore.

Ap. Figurés vous de fondation un Potage au Jus de Viande ; puis assés de Volsille, de Gibier, de Poissons & de Légumes, distribués en divers services ; mais tout au plus naturel & dans leur vrai goût. On y reconoissoit tout, Poulets, Perdrix, Lapreau ; on savoit ce que l'on mangeoit.

Fel. Le mal ce me semble n'étoit pas bien grand ; je m'en ferois bien acomodé.

Ap. Comment ! Sans déguisement ! Cela n'est pas suportable. Et sachez mon Ami, que

que le grand Art de la Cuisine est de dépaïser le goût. Pour manger finement il ne faut pas que l'on puisse deviner ce que l'on mange. Ce secret ne doit être (ç) que du Cuisinier. Et il est au comble de sa gloire, lors que Personne ne le pénètre.

Fel. Vous m'avez nommé cependant les meilleures choses que la Nature puisse nous donner.

Ap. Ignorés vous donc que les meilleures choses ne sont rien, avant que d'avoir passé par la main de l'Homme, & sur tout de l'Homme admirable que j'ai découvert? Ignorés vous, qu'il est laissé à ses soins de leur donner ce goût exquis qu'elles tirent de nôtre Art? Pour moi je vous déclare que j'en suis si convaincu, si pénétré, que je ne regarde avant cela les meilleures choses du Monde que comme des Pierres d'attente.

Fel. Il est vrai que la Nature n'a pas voulu faire tout pour l'Homme, & entretenir par là sa paresse: Mais ce qu'elle lui laisse à faire n'est ni composé ni difficile. Faut-il tant de façon pour mettre à nôtre usage les présents admirables qu'elle nous fait?

Ap. Que vous connoissés peu tout ce qu'il en a coûté & combien d'Etude il a falu pour y parvenir.

Fel. Hélas! Que j'étois simple! Je croiois que le Feu & l'Eau pouvoient suffire pour
tires

aires des Viandes, des Fruits, des Légumes, un suc salutaire; qu'un peu de Sel, & d'Herbes d'un gout relevé leur donnoit assés d'affaisonnement pour flater le goût & avec assés de mesure pour menager la santé. J'étois assés mal instruit pour croire qu'on pouvoit se passer des Indes, & de ce feu brulant que nous apotent les Epiceries.

Api. Pauvre Homme!

Fel. Permettés moi de le dire encore. Je pouissois l'illusion jusques à croire que des Alimens avoient toutes les qualités qu'on pouvoit leur demander, lors qu'ils charmoient notre palais, & qu'ils égussoient nôtre apétit; lors qu'ils réparoient l'épuisement de nos forces, & qu'avec une petite quantité d'un Vin bien mûr, ils faisoient renaitre & la vigueur & la joie. Il n'en faut même pas tant pour soutenir nôtre vie, & j'aurois crû que nous pouvions nous trouver heureux quand ce qui en fait le soutien, en faisoit aussi l'agrément.

Api. Voila un Tableau furieusement moral.

Fel. Qu'importe qu'il soit moral, pourvu qu'il soit juste, & assorti à l'aimable simplicité.

Ap. Vous auriez bien fait de naître dans un autre siècle, & vous me tués avec vôtre simplicité. ;

Fel. Mais Apicius y pensés vous? Qu'y a-t-il

est il de meilleur au Monde que la simplicité, lorsqu'elle est unie avec la bonté des choses dont nous usons?

Ap. Fi! Ce langage est à peine du stile de l'ancienne Cuisine, vieille drogue, & fort rebutante. Il n'en est plus question aujourd'hui.

Fel. L'on n'use donc plus de ce dont on usoit autrefois, & les bonnes choses sont décréditées.

Ap. L'on n'en use plus comme jadis, & l'on renvoie tout cela au tems des Tournois. *Vive la Nouvelle Cuisine.*

Fel. Ce que vous nommés *Vieille Cuisine* n'est pas si antique; Nos Pères en usoient, & même seulement dans leurs jours de fête.

Ap. Les bonnes gens; ils ne connoissoient rien de mieux.

Fel. En effet, ils étoient bien simples de trouver bon ce qui étoit excellent, & bien dupes de savoir s'en contenter. Mais dites moi, je vous prie, s'en trouvoient ils mal? Car sans doute on s'est aperçû que cet usage afoiblissoit leur tempéramment, puisqu'on l'a changé.

Ap. Bon! ils vieillissoient comme les chemins: Ces Gens là estoient de fer.

Fel. Et bien, y avoit il du mal à cela?

Ap. Non; mais il n'y avoit nul plaisir. . .
D'ailleurs. . .

70 JOURNAL HELVÉTIQUE

Fel. Je crois vous entendre; la Nouvelle Cuisine est peut être plus salutaire: Elle épure le sang; elle prévient les Maladies; elle fait vivre davantage.

Ap. Oh! pour cela, je ne voudrois pas vous l'assurer. Je sens du moins qu'elle aitéré, & il me paroît qu'elle fait vivre un peu vite.

Fel. Dites moi donc de grace, quels peuvent être ses avantages? Car jusques ici, elle ne me promet rien de si engageant.

Ap. Je touche au moment de mon triomphe Elle donne un feu aux desirs, sans lesquels on ne vit point. Elle en prévient la langueur. Elle ressuscite un goût éteint. Elle soutient & varie la volupté. Elle fait goûter mille plaisirs en peu de momens. Est-ce assez? Voilà ses Miracles.

Fel. Vous parlez de cette Volupté, comme s'il n'y en avoit point d'autre.

Ap. Quelle s'il vous plaît lui est préférable? la quintessence des sucres les plus délicats ne vaut elle pas mieux que l'esprit des fleurs? Imagines, si vous pouvez en combien de façons on les combine, & sentés tout le prix de ce délicieux mélange, pensés à toutes les ressources qu'elle donne à un Estomac afadi, qui reçoit sans cesse de nouvelles contributions, sans en être jamais las.

Fel. Jamais las; mais bien-tôt ruiné.

Ap. Oh! point du tout; rien n'est moins possible

pesant que nos mets, ni plus actif que nos af-
faisonnemens. Ils ont une legere é, une fi-
nesse, un baume, qui c de sans peine la
place à ceux qui doi.ent les suivre. On
a trouvé le secret de manger plus, de man-
ger mieux, & de digerer plus rapidement.

Fel. Quel Art divin!

Ap. Il tient du prodige des méamorpho-
ses: Car par son secours, on charge & l'on
corrige même ce que la Nature produit.
Mon Cuisinier vous adoucira les choses les
plus piquantes, & rendra piquantes les plus
douces; il rendra mangeables des choses
dont on ne s'étoit jamais avisé. Tout prend
une nouvelle forme, & une saveur différen-
te entre ses mains. Le Poisson vous paroî-
tra une Viande des plus succulantes; & cha-
que Viande recevra un gout qui la fera
prendre pour toute autre chose.

Fel. Je comprends à présent les méprises
de la Nature, & qu'elle a bien des excuses
à nous faire. Elle doit même être bien
honteuse de voir toutes ses merveilles efa-
cées par l'adresse de vos Cuisiniers.

Ap. Connoissés vous à present un seul plaisir
qui mérite d'entrer en comparaison avec
celui là?

Fel. Helas! je ne fais: vous l'emportés:
car je n'oserois plus mettre en avant
les avantages de la santé, ni la durée

de la Vie, l'égalité de l'humeur suite de l'égalité du tempéramment; la satisfaction de n'abuser de rien, la sérénité de l'Esprit, compagne inséparable d'une vie modérée. Ce sont là des bagatelles. Je n'oserois les appeler des plaisirs.

Ap. Je vois ce que c'est mon Ami, vous êtes un Poltron; vous aimez à vivre.

Fel. Et vous Apicius, cherchez vous à mourir, & à précipiter vos jours?

Ap. Non assurément. 4

Fel. Et pouvez vous douter que vous ne les abregiés par ce chemin là.

Ap. Vraiment cela se peut; mais il faut mourir, & avant mourir il faut bien vivre.

Fel. Excellente conclusion! vous ne faites que me prévenir.

Ap. Entendons nous, s'il vous plait; dans le bon stile, *bien vivre* ne signifie plus que satisfaire ses sens, & nager dans les délices.

Fel. Il me seroit bien aisé de tirer vôtre horoscope, une joie pareille tarit bien vite,



E X T R A I T

D'une Dissertation sur le Cancer des Mammelles, où sans recourir à aucune Hypothèse, on donne une véritable Idée de sa Nature, de ses Différences, de ses Signes & de ses Causes, avec la Méthode de le traiter, fondée sur plusieurs faits de Pratique: par M. Vacher, Chirurgien Major des Hopitaux du ROI, à Besançon, Démonstrateur d'Anatomie de l'Université & Correspondant de l'Académie des Sciences. A Bruxelles, & se vend à Besançon, chez Jean Baptiste Charmet, Libraire, grande Rue, à la Science. 1740. in 8vo. p. 181. Sans la Dédicace à Mr. DE VANOLLES, Intendant du Comté de Bourgogne, & une Table des Matières assez ample.

CE n'est pas pour faire l'Eloge de ce Livre, que nous en parlons. La glorieuse Aprobation que lui donnent Mrs. BILLEBZ, CHARLES ET ATTHALIN, tous trois Professeurs en *Medecine*, dans l'Université de *Besançon*, montre assez le cas qu'on en doit faire. Dès qu'il s'agit de la Santé & de la

Vie, & de ce qui peut y contribuer, dans quelques occasions & à quelques égards que ce soit, on est toujours sûr de plaire: le Silence seroit même alors condamnable. C'est ce qui nous engage à donner une Idée assez exacte du Livre nouveau, qui paroît sous le Titre que nous venons d'indiquer.

L'on y définit d'entrée le *Carcinome* ou *Cancer* des Mammelles, en disant, que c'est une Tumeur humorale & contre Nature, formée par congestion, essentiellement dure, résistante au Tact, & douloureuse. La *Dureté* & la *Douleur* sont donc ici les deux Signes pathognomoniques qui caractérisent le *Cancer* & qui doivent le faire distinguer de toutes les autres Tumeurs. La Lividité l'Inégalité, la Noirceur & l'Irrégularité des Veines, ne sont point de son essence.

On en vient ensuite à la *Division* du *Cancer*. D'abord on le divise, à l'ordinaire, en *Cancer Oculte*, c'est-à-dire, qui n'est point ouvert, & en *Cancer Manifeste* ou *Ulceré*, qui se fait connoître par la Solution de continuité des Tégumens. Mais comme il importe de bien connoître cette Maladie & qu'elle peut en imposer dans ses commencemens, nôtre Auteur, pour mettre en garde tous ceux qui pourroient y avoir quelque Intéret, en donne ensuite une Description exacte, que nous croïons aussi, dans les
mêmes

mêmes vuës, devoir inserer ici, tout au long.

Le Cancer Oculte, dit-il, dans son commencement, n'est souvent qu'une petite Tumeur ronde ou oblongue, de la grosseur d'un Pois, ou d'une Noisette, qui n'offre au Tact aucune inégalité dans sa superficie & qui ne change pas la Couleur naturelle de la Peau. Cette Tumeur reste souvent plusieurs Mois, quelques fois même plusieurs Années, sans faire un grand progrès & sans causer aucune Douleur. Cependant après avoir demeuré long tems, a peu près dans le même état, elle commence à faire sentir de la Douleur, lors qu'on la comprime fortement, & aussi à grossir tant soit peu. Peu de tems après, elle excite des élancemens douloureux qui se font ressentir, sur tout dans les changemens de Tems, ou lors que l'on s'échauffe par des exercices violens, par l'usage des Alimens chauds, ou que l'on s'est agité par des Passions de l'Âme trop vives. Les choses restent dès lors si peu de tems en cet état, que l'on s'aperçoit presque journellement, que la Tumeur augmente sensiblement. En effet dans l'espace de peu de jours, elle devient méconnoissable: Car dans l'interval de trois Semaines ou d'un Mois, de la grosseur d'une petite Noix ou d'un Cere

de Pigeon, elle passe à celle d'un Oeuf de Poule; de façon que ce qui n'étoit au commencement qu'un très petit Tubercule, paroît pour lors sous la forme d'une grosse Tumeur ronde, inégale & plombée, qui, faisant effort contre les Tégumens, y occasionne une Tension considérable, accompagnée d'élançemens douloureux, qui en imposent souvent aux Malades: car ils se rassurent pour lors ordinairement & se persuadent que la Tumeur qui leur est survenue, est un Clou ou un Furoncle qui tend à supuration. A mesure que la Tumeur grossit, la Tension de la Peau, la Douleur & les Accidens augmentent; le Milieu devient livide & les Veines qui rampent dans son Voisinage deviennent noires, tortuës, variqueuses & ressemblantes en quelque manière à des Pattes d'Ecrévisses; enfin la Peau ne pouvant plus se prêter, se crève. Il y survient des Hémorrhagies considérables, qui se renouvellent souvent, & le Cancer, d'Occulte qu'il étoit, devient pour lors manifeste ou ulcéré. Au lieu d'une Supuration dont les Malades s'étoient flatés jusqu'alors, il se fait un suintement de Matières ichoreuses ou sanieuses, tantôt claires & transparentes, tantôt roussâtres ou jaunâtres, quelques fois même sanguinolentes, qui exhalent une Odeur si fétide, que souvent elle

elle est insoutenable. Dans les premiers jours, les Bords ou les Lèvres du Cancer manifeste paroissent rouges, vermeilles & ressemblent assés bien aux Lèvres d'une Plaie récente. Peu de tems après, ils sont relevés d'une ou de deux Lignes, & deviennent d'un rouge pâle & obscur. Ensuite à mesure que l'Ulcère se creuse, les Lèvres se durcissent & se gonflent, & le Milieu devient un Ulcère fardide, puant, inégal, d'une Couleur grisâtre ou livide & d'un Aspect horrible, dont les Bords deviennent calleux, noueux, renversés & entrecoupés. Outre ces Accidens ordinaires, qui sont souvent accompagnés d'une Fièvre Lente qui consume le Malade & d'une Douleur continuelle qui ne lui laisse aucun Repos, ni la nuit, ni le jour, on y observe souvent des *Fungus*, c'est à dire, des espèces de Chairs qui représentent des Champignons entassés les uns sur les autres, en manière de Rocher, qui sont autant de Morceaux de Chairs pourries, où l'on a quelque fois remarqué un nombre prodigieux de Vers.

Après cette Description, M. Vacher fait observer, qu'il y a une autre Division du Cancer, plus utile pour la Pratique. Il y considère quatre Degrés différens; ou le Cancer est Oculite commençant, ou Oculite confirmé, ou Ulcéré commençant, ou Ulcéré

confirmé. Le Cancer est Oculte commençant, lors qu'une Tumeur dure & indolente, cachée dans l'intérieur des Mammelles, commence à faire sentir de la douleur. Il est Oculte confirmé, lors qu'on peut le reconnoître par sa grosseur, par sa lividité & par la noirceur & l'irrégularité des Veines éparées sur sa superficie. Il est ulcéré commençant, lors que la Peau, une fois découverte, présente des Chairs d'un rouge vif, comme dans les Plaies récentes, d'où il découle une Sanie pareille à la lavure des Chairs, & même tres souvent du Sang pur. Enfin le Cancer ulcéré confirmé se connoit par ses bords tuméfiés & renversés : Il découle de ses Chairs baveuses & pourries une Sanie semblable à celle d'une partie sphacelée, & il fait horreur au premier aspect.

De là on prend occasion de faire remarquer. 1. Que le Cancer des Mammelles est toujours la suite d'un Scirzhe. 2. Que pour établir le Diagnostique du Cancer, il suffit que la douleur se fasse sentir de tems en tems, ou à la moindre occasion. 3. Que quoi que la Douleur soit un signe essentiel du Cancer, cependant aucune espèce de Douleur n'est déterminée, pour constituer cette Tumeur.

La Cause prochaine & immédiate du Scirzhe des Mammelles, suivant notre Auteur, est presque toujours la Concrétion de la Lymphé

Limphe ou du Lait, qui sont de toutes les humeurs du Corps les plus propres à se durcir. Ce sont des especes de Gelées destinée à la Réparation des Parties, où il entre par conséquent quantité de Parties fibreuses : elles ne sauroient s'arrêter & croupir dans leurs Vaisseaux ou dans les Glandes, que les Parties les plus sereuses, les plus ténues & les plus volatiles qu'elles contiennent, ne s'échappent & ne s'évaporent, par rapport à la Chaleur des Parties voisines, & qu'en même tems ce qui reste de visqueux, de plus fixe & de plus grossier, ne se rapproche, ne s'unisse plus intimément, & ne se convertisse en une matière semblable à de la Craie, à du Plâtre ou à du Gravier. Il ne faut même, ajoute *Mr. Vacher*, qu'une seule goutte de Limphe ou de Lait arrêtée ou épanchée dans le Tissu des Mammelles, pour constituer le Germe d'un Scierche, & plus bas, on montre comment cela se fait.

Deux choses peuvent concourir à la Concretion de la Limphe ou du Lait, mutuellement ou séparément, savoir le Vice des *Liquides* & le Vice des *Solides*. La Lymphe ou le Lait sont mal constitués, lorsque ces Humeurs sont devenues trop épaisses, trop grossières & toujours prêtes, pour ainsi dire, à se figer, à la moindre occasion. Les Vaisseaux sont mal disposés, quand leur ressort

est

est totalement détruit, ou qu'il est considérablement afoibli.

Ce qui peut épaissir la Lymphé ou le Lait, c'est en général l'Abus des six Choses non naturelles, l'Impression d'un Air extrêmement froid, les Alimens grossiers, indigestes, cruds, acides; les Eaux bourbeuses; une Vie sédentaire; le sommeil trop long, immédiatement après le Repas; une suite d'Afflictions & de chagrins &c. lesquelles causes tendent toutes à ralentir la Masse du Sang. L'Impression d'un Air trop chaud; le fréquent usage des Alimens poivrés, salés & des Liqueurs spiritueuses, les Veilles outrées; les Exercices immodérés; la Colère, l'Agitation de l'Esprit &c. concourent aussi à la Production d'un Scirrhe dans les Mammelles, soit en desséchant les Vaisseaux, soit en dissipant les Parties les plus subtiles des Humeurs, ou en les dépouillant du Menstrue aqueux qui leur sert de Véhicule. Sur tout on peut acuser la Cessation ou la Suppression d'une Evacuation acoutumée, comme celle des Hémorrhoides, & particulièrement celle des Menstrués, laquelle à la faveur de la communication immédiate des Vaisseaux épigastriques avec les Mammaires, détermine une plus grande abondance de Sang vers les Mammelles, qui sont des parties spongieuses, qui se laissent facilement remplir,

remplir, ou même qui sont des Substituts de la Matrice: Cette Pléthore dans les Vaisseaux, entraîne toujours après soi la Lenteur ou l'Épaississement de la Masse du Sang & des Humeurs qui s'en séparent. Les Injures extérieures, les Coups, les Chutes, les Contusions, & en général tout ce qui peut froisser, comprimer, tirailler, rompre ou déchirer quelque partie que ce soit des Mammelles, comme sont les Remèdes astringens, les Répercussifs ou Résolutifs trop animés, les Cataplasmes dessiccatis, anodins, emolliens &c. concourent, en tant que cause éloignée, à la formation du Scirrhe, en altérant le Ressort des Parties. De là on prend occasion de parler de l'Utilité des Corps.

La situation des Mammelles qui les expose aux Injures de l'Air & des Saisons, & leur Structure qui comprend entr'autres un grand nombre de petites Grapes glanduleuses, c'est à dire, de Vaisseaux sécrétoires & excrétoires les plus entortillés & les plus multipliés, où le moindre Dérangement est un Obstacle suffisant pour causer une Obstruction, les dispose encore aux Tumeurs scirrheuses.

Pour que le Scirrhe des Mammelles dégénère en Cancer, il suffit qu'il devienne douloureux. Cela arrive lorsque les Tuniques des Vaisseaux qui ne sont point en souffran-

ce au Voisinage d'un Scirrhe, viennent par quelque Cause que ce soit, à être poussées rudement contre les Bords ou la superficie de la dureté; ce qui excitera dans le Genre nerveux des divulsions, des irritations, des crispations & des déchirures, qui transmises au Cerveau, occasioneront autant de différentes sensations douloureuses, que le Genre nerveux se trouvera différemment affecté. Ainsi tout ce qui sera capable d'altérer ou de déranger le cours accoutumé du Sang ou des Humeurs, au voisinage d'un Scirrhe, & les devoier de leur Route contournées, doit être regardé comme cause d'un Cancer. Tels sont encore ici les coups, les chutes, les compressions &c. à l'égard des Mammelles déjà occupées par une Tumeur scirrheuse, parce que ces Accidens, en dérangeant le Diamètre des Vaisseaux, dérangent aussi la Direction des Humeurs. Les Résolutifs trop violens font aussi dégénérer le Scirrhe en Cancer, en augmentant le Refort & l'Oscillation des Vaisseaux, & en accélérant le Mouvement des Liqueurs qui arrosent la circonférence de la Tumeur. Les Remedes graisseux qui s'oposent à la Transpiration & les Répercussifs qui arrêtent ou retardent le cours des Humeurs dans les Parties qui avoisinent un Scirrhe, sont aussi condamnés ici. Enfin on accuse l'Abus des six cho-

les non naturelles & spécialement la suppression ou la cessation des Menstrués.

Les Causes du Cancer ainsi établies, on vient à l'explication des Symptômes qui l'accompagnent. La Raison en est toute trouvée, dès que l'on connoit bien ces Causes & le Mécanisme du Corps humain. Nous ferons seulement remarquer ici, après notre Auteur, ce qui fait qu'il découle d'un Cancer ulcéré, de la Sanie, plutôt que du Pus. Pour le concevoir, il faut nécessairement savoir, comment se fait la Supuration. Or voici ce qu'on nous en dit. La Supuration ne survient dans une Partie blessée, froissée, coupée ou déchirée, que parce que les petits Bouts ou les Extrémités des Vaisseaux qui ont souffert, se trouvent contraints de céder peu à peu à l'Oscillation des Vaisseaux voisins restés sans & entiers, qui les écartent de leur voisinage, parce qu'ils sont devenus autant de petits Corps étrangers à charge à la Nature. En effet les Vaisseaux qui n'ont point été ofensés, & qui ont par conséquent conservé tout leur Ressort, pour se débarrasser de ceux qui ont été en souffrance, & éloigner en même tems les Humeurs arrêtées & croupissantes dans leur Cavité, redoublent leur Batement, & leurs Oscillations. Par ce Moien, que la Nature a cou-

tume

l'usage de mettre en usage, pour chasser les Corps étrangers qui l'incommodent, ceux-ci sont, comme par autant de coups de Piston, brisés, divisés hachés, broiés & réduits en petites Parcelles, qui confonduës & mélangées exactement avec les Humeurs qui restent dans leur Cavité, forment une Liqueur blanchâtre & visqueuse, que l'on appelle communément le Pus, & qui n'est autre chose qu'un Mélange d'Humeurs & de Débris de Vaisseaux. Or dans une Partie affectée de Cancer, à mesure que les petits Vaisseaux heurtent & se déchirent contre la Dureté cancéreuse, ils se vident, & les Humeurs qu'ils contiennent, s'extravaient tout à fait: ainsi comme elles ne sont plus soumises à l'Oscillation des Vaisseaux, elles sont hors d'état de pouvoir concourir à la formation d'un vrai Pus. D'ailleurs les Vaisseaux qui sont au Voisinage d'un Cancer, se vidant, à proportion de leurs Déchirures, ne conservent plus la Souplesse nécessaire pour la Supuration, puis qu'au lieu de céder, ils résistent au contraire à l'Oscillation des Vaisseaux voisins. La Sanie est donc l'effet de la Putréfaction, qui est une Destruction de la Nature, ou plutôt une Dissolution qui ne se fait que dans les Parties mortes ou étrangères au Corps,

Sur le le Prognostic, on nous dit en général

Héràle, que le Cancer des Mammelles caractérisé par la Dureté & la Douleur, est de la nature toujours incurable, en quelque degré qu'il soit, parce qu'il n'est capable ni de Résolution ni de vraie Supuration, & que même les Remèdes, tant intérieurs qu'extérieurs, l'irritent au point qu'ils causent des Ravages étranges & subits, qui avancent la Mort des Malades. On fait cependant remarquer; Que le Cancer oculte commençant n'est pas si fâcheux que le Cancer occulte confirmé; Que le Cancer qui est survenu par la mauvaise disposition du Sang ou des Humeurs qui s'en séparent, est bien plus à craindre que celui qui doit sa naissance à une Cause externe; Que plus le Cancer est douloureux & accompagné de fâcheux Simptomes, comme Fièvre Lente & Atrophie considérable, plus aussi les suites sont funestes; Que le Cancer peu étendu, mobile, & qui n'a pas encore jetté de profondes Racines, est d'un bien moindre Danger, que celui qui est ulcéré, fort étendu, immobile & adhérent aux Côtes ou aux Cartilages, & enfin que le Prognostic varie aussi, suivant le Tempéramment.

La Matière dont le Cancer est formée ne pouvant se résoudre & ne supurant que très difficilement, on doit s'attacher uniquement à la Cure palliative, qui consiste à empêcher, autant qu'il est possible, le Progrès

de la Tumeur; à calmer ou à moderer la violence des Smpctomes qui l'accompagnet, & enfia à éloigner la cause qui les produit; L'on parvient à ce But, en facilitant ou en entretenant un cours libre & aisé aux Li-queurs qui circulent autour de la Tumeur, & en donnant de la souplesse aux Vaisseaux qui lui sont voisins, pour les rendre susceptibles d'Irritations & de Divulsions, auxquelles ils ne sont déjà que trop exposés.

On remplit ces deux Indications, par les Saignées révulsives, quand il y aura Pléthore, ou lorsque la Douleur augmentera; par le Rétablissement des Evacuations acoutumées, ou en y supléant par d'autres; par de doux Purgatifs réitérés, & par un Régime de vivre humectant, adoucissant & rafraichissant, acompagné de l'Usage continué des Bains domestiques, ou en conseillant la Diette blanche, & enfin par les Anodins & Calmans, dans le cas de vives Douleurs.

Dans ces facheuses Maladies, nôtre Auteur ne fait pas grand cas des Remèdes extérieurs. Si cependant on en veut, il conseille d'éviter ceux qui sont capables d'agiter les Humeurs; de dessécher les Fibres & d'irriter par leur Activité. On ne doit donc employer que ceux qui peuvent s'oposer au Progrès de la Tumeur & en apaiser les Accidens, en rendant les Fibres plus souples, & en

di

diminuant le mouvement des Humeurs. De ce Genre sont les Sucs ou les Décotions des Plantes adoucissantes, anodines & même assoupissantes, parmi lesquelles on doit préférer le *Plantain*, le *Pourpier*, le *Nénusart*, le *Pavot*, la *Morelle*, la *Ciguë*, la *Jusquiame* &c. que l'on peut employer seules en fomentations, & desquelles l'on peut aussi faire diverses Compositions avec les *Poudres d'Écrévisses*, *d'Écailles d'Huitre* &c. & les différentes Préparations de *Plomb* dont l'usage & l'effet sont confirmés par l'Expérience. Cependant quand ils sont ulcérés, on se sert souvent, avec succès, des *Huiles d'Oeufs de Grenouilles vertes*, & du *Blanc de Baleine*, que l'on incorpore avec ces Poudres, pour en faire des Cérats, ou des Onguents, dont on charge des Plumaceaux, pour en remplir la Cavité de l'Ulçère, après l'avoir lavé doucement avec les Décotions dont nous venons de parler, ou avec celle de *Souci* commun, ou même avec du Lait d'Anesse ou de Chèvre.

Mais suivant nôtre judicieux Auteur, l'Opération est non seulement l'unique Remède pour guérir radicalement le Cancer, mais encore le plus sûr & le plus prompt. Cependant on ne doit l'entreprendre que sur des Sujets bien constitués, bien préparés, & lorsque le Cancer est récent & produit par une

58 JOURNAL HELVÉTIQUE

Cause externe ; qu'il est mobile ; qu'il n'a point jetté de profondes Racines, & qu'il n'est point adhérent aux Côtes, ni attaché aux Aisselles par des fusées de glandes scirrheuses.

Il y a deux manières différentes de faire l'Opération du Cancer, savoir l'Extirpation simple, & l'Amputation totale de la Mammelle affectée. L'Extirpation a lieu lorsque le Cancer est encore occulte ; qu'il n'est pas encore bien considérable ; qu'il est très peu enfoncé ; qu'il n'est point compliqué, & que d'ailleurs il s'est formé d'une impression extérieure. L'Amputation se fait quand le Cancer occupe une grande partie de la Mammelle ou qu'il est ulcéré. *M. Fischer* décrit, d'une manière détaillée & fort claire, l'une & l'autre de ces Operations, & finit sa Dissertation, en apuiant sa Théorie & sa Pratique sur diverses Observations qu'il rapporte.





LETTRE

*D'une Dame Anonime à l'Auteur de l'Essai sur
l'utilité des Jers & de l'Apologie de la Médi-
sance (a)*

MONSIEUR.

LE Beau Sexe est heureux de rencontrer en vous un aimable Censeur, qui sacrifie ses propres intérêts pour tâcher de corriger nos défauts. Nous devons en être pénétrés d'une vive reconnoissance. La beauté & la délicatesse de vos Pièces font recevoir agréablement tout ce qu'elles renferment d'utile & d'instructif. Le motif qui vous guide est des plus louables. Et puis qu'un Génie tel que le vôtre veut bien entrer dans un assez grand détail sur ce qui p-ut être avantageux à notre Sexe, je me flate que vous voudrés bien aussi prendre quelque part en ce qui me regarde, & me départir vos judicieux Conseils, ainsi qu'à toutes celles qui peuvent être dans ma situation.

E 3

II

(a) Voyez Jour. d'Octobre 1740. p. 350. & Xemb. p. 506.

Il me paroît nécessaire avant toutes choses de vous donner quelques traits de mon Caractère. Je ne suis point du nombre de ces Personnes qui brillent dans le Monde, par l'éclat ou par leurs Conquêtes. Je suis encore dans ce qu'on appelle communément le Bel - Age, & il ne tiendroit qu'à moi de faire valoir quelques talens que la Nature, dit-on, m'a donné en naissant; mais je n'ai jamais eu de goût pour une Vie répandue, pour le Bel Air, pour le Jeu, quoique je sache passablement tous ceux qui se jouent. Je ne suis point non plus médifante : La crainte de tomber dans la Critique des autres me fait garder un Caractère de bonté, qui fait plaisir au peu de Personnes qui me font l'honneur de me visiter dans mon espèce de Retraite. En tout cela on ne peut avec justice me donner aucune louange; je sens bien que ce sont de ces Vertus de Tempéramment qui n'ont aucun mérite.

J'ai eu lieu pendant longtems, de m'applaudir de la Vie tranquille & retirée que j'ai suivie; mais par une fatalité étonnante, je me suis vue troublée dans la douceur & l'agrément de cette Vie innocente, d'une manière inopinée, & c'est de quoi je dois vous rendre compte.

Il y a quelques Années que je m'atirois l'Estime particulière d'un aimable Cavalier,

Ma

Ma manière de vivre, conforme à la sienna lui plût infiniment. De l'Estime il passa bientôt à la plus violente Passion. Je n'avois jamais aimé, ni lui non plus, & je ne m'y sentoïis même aucune disposition. Il me paroïssoit au contraire, qu'à mesure que son Amour augmentoit, mon Estime à son égard diminuoit, & je voïois avec chagrin qu'il fut susceptible d'une pareille foiblesse: Car, sans faire tort à nos autres Cavaliers, parmi lesquels il s'en trouve de tres aimables, il n'y en avoit aucun qui fut revêtu de si belles qualités. Son principal Caractère étoit d'être franc & sincère: Il poussoit même si loin sa franchise qu'elle alloit quelquefois jusqu'à lui faire tort. Il n'avoit pas beaucoup d'usage du Monde, n'ayant pas voulu s'y répandre, ni apprendre ce que l'on appelle *Belles Manieres*, qui étoient suivant lui fort trompeuses; il avoit horreur de ceux qui peuvent dire ce qu'ils ne pensent pas, & il étoit revêtu en un mot de toutes les Vertus qui forment l'honnête Homme.

Pendant l'espace de six Mois ma fermeté, fut à l'épreuve de son empressement & de ses soins les plus assidus. Ce tems fut pour lui un supplice extrême. Il ne pouvoit me blâmer de n'avoir pas de retour pour lui: Sa modestie l'engageoit souvent à dire qu'il sentoit toutes les raisons que j'avois pour autoriser

mon indifférence ; mais il me prioit au moins de souffrir une Passion qu'il faisoit Vœu de rendre éternelle. Promesses banales de tous les Amans , auxquelles on ne doit pas se fier légèrement.

De l'aveu de tous ceux qui le connoissent, il a de l'Esprit infiniment. Son air de probité, le don de persuader qu'il possède au plus haut degré, sa constance & ses belles qualités triomphèrent enfin de mes résolutions. Plusieurs fois je sentis mon Cœur s'ébranler, en voyant la douleur la plus vive peinte sur son Visage. Je combatis encore plus d'un Mois. Je cherchois à échapper du naufrage. Je craignois qu'il ne s'aperçût de mon désordre & du progrès qu'il avoit fait sur mon Cœur. Je l'évitois autant qu'il m'étoit possible. Enfin lassée d'une gêne continuelle & pour laquelle je ne suis point née, je pris le parti de lui parler avec la même franchise que je lui connoissois. A quoi bon, *disois je*, cette fausse retenue ? Qu'ai je à risquer avec un Caractère, aussi parfait ? Ma résolution prise je ne tardai pas à l'exécuter.

Un Jour qu'il me renouvelloit ses sentimens avec beaucoup d'ardeur & de tendresse, je le priai de m'écouter un moment. Je lui dis d'abord que je souhaitois que ce que j'avois à lui dire pût contribuer à sa sa-

tis.

tisfaction. Je lui avouai ensuite que sa confiance & son mérite m'avoient touché ; que je ne craignois point de lui en faire l'aveu , le connoissant assés pour croire qu'il n'en abuseroit jamais ; que ma résistance avoit été l'effet d'une délicatesse que peu de Personnes pousseroient aussi loin ; que l'appréhension d'un changement de sa part étoit ce que je craignois le plus & que rien ne pourroit m'être plus sensible que la perte de sa tendresse , dont je faisois un cas infini ; mais que cependant j'avois assés de sentimens pour lui donner mon Cœur , & le laisser entièrement libre de disposer du sien dans la suite , en faveur de quelque Objet qui méritât mieux que moi de le fixer , & qui pût le rendre plus heureux. Je lui fis connoître que mon désintéressement alloit si loin , que quoi qu'il m'en coutât , je préférerois toujours sa satisfaction & son bonheur à ma félicité propre. Jamais Homme ne parût plus content : Il fit éclater sa joie & sa reconnoissance par les expressions les plus vives & les plus touchantes.

Nous vécumes pendant six Mois dans la plus belle intelligence. Il avoit toutes les complaisances imaginables. Poli , prévenant , rien ne troubloit l'Union de nos Cœurs ; jamais la moindre altération : Convaincus
des

des sentimens qui faisoient nôtre bonheur ; atachés l'un à l'autre par les doux liens d'une tendresse vertueuse, fondée sur une estime réciproque, le reste du Genre humain nous touchoit fort peu. Mais ce tems heureux devoit finir.

Tout à coup je ne vis plus qu'un Homme triste, sombre, inquiet, rêveur : Il n'avoit plus rien à dire. Dès fois il feignoit d'être malade, pour avoir un prétexte de ne rester, qu'un moment avec moi. Lors que je le pressois de me parler avec l'ouverture de Cœur qu'il avoit toujours eu pour moi, & de me dire ce qui lui faisoit peine, il me répondoit que c'étoit des Affaires de Famille : Alors je n'avois qu'à me taire, & j'aurois été indiscrete de vouloir pénétrer plus avant. Ce procédé m'inquiétoit depuis longtems, sans pouvoir en découvrir la cause. Je résolus d'y mettre fin. Je fis une dernière tentative pour tirer de sa bouche l'aveu du sujet de ses inquiétudes. L'ayant pressé plus que de coutume, il ne me répondit que par un grand soupir, avec un, *que je suis malheureux !* Voulant ensuite qu'il m'expliqua en quoi consistoit son malheur, il me donnoit à entendre qu'il n'auroit jamais la force de me le dire, parcequ'il se l'étoit attiré par sa faute. Il me laissoit cependant entrevoir que j'y avois bonne part,

&

& que c'étoit ce qui mettoit le comble à son chagrin.

Je crus en avoir assez compris pour jetter mes soupçons sur la véritable cause de ce prétendu malheur. Effectivement je ne me trompois point. Peu de jours après, je fus pleinement persuadée qu'il aimoit ailleurs. J'en fus frappée, je l'avoie comme d'un coup de foudre. Est il possible, disois-je en moi-même, qu'avec tant de mérite, & une aussi belle Ame on soit susceptible de légèreté ? J'aurois voulu croire dans ces momens qu'il ne m'avoit jamais aimé ; mais cela étoit impossible. J'aurois voulu m'être aveuglée dans l'estime que j'avois pour lui, & être convaincuë qu'il étoit très habile à feindre & à déguiser ses sentimens, mais cela ne se pouvoit pas non plus. Il venoit de me donner à connoître tout ce qui se passoit dans son Ame. Trait de franchise admirable autant qu'il est nouveau ! Dois-je le blamer d'avoir changé d'Objet ? Non sans doute : Le mérite de la belle Personne qui me succède est de beaucoup supérieur au mien ; l'Amour propre ne m'empêche pas de lui rendre justice. D'un autre côté, dois-je blâmer cette aimable Rivale d'avoir écouté les Vœux d'un Cavalier si prévenant & si aimable ? Je n'ai garde ; cette Dame est de mon gout ; C'en est assez pour me fermer le

bou-

bouche. Quel parti prendre ? Il faut tenir la parole que je lui avois donné & le rendre content.

Il arriva précisément, lors que j'étois remplie de ces idées. Je lui dis en deux mots la certitude que j'avois de son inconstance & pour lui épargner la confusion où je le vois, je lui tendis la main & je l'assurois que son changement ne diminueroit point mon estime ; que je savois par l'expérience qu'il venoit de me faire faire, que nous n'étions pas Maîtres de nos inclinations, puis que malgré le peu de penchant que j'avois à me prévenir, je n'avois pas pu me défendre de l'aimer ; qu'au reste la Dame qu'il me préféroit me surpassant infiniment à tous égards, je ne pouvois qu'augmenter, par là même, l'idée que j'avois de son goût. Dans ce moment il survint du Monde : Ce qui le dispensa de me répondre, & lui fournit un prétexte de sortir, pour cacher son embarras.

Depuis lors, il vient encore me voir toutes les semaines une fois. On ne parle que de choses indifferentes. Je le reçois avec politesse, & je conserve avec lui un Air aussi naturel qu'il m'est possible : Mais avec tout cela la Plaie est faite chez moi, & je n'en guerirai pas si tôt. Il y a six Mois que je me suis expliquée ; six Mois que je le vois aimer ailleurs, sans que j'aie pu encore
rien

sien obtenir pour ma tranquillité. Ma Famille me sollicite, depuis quelque tems, à prendre un Etablissement très avantageux pour moi; mais outre que je me sens beaucoup d'antipatie pour le Lien Conjugal, j'ai trop de délicatesse pour donner la Main à un Homme, qui n'auroit jamais mon Cœur. L'occasion s'est aussi présentée plusieurs fois de recevoir d'autres Engagemens; mais je n'ai qu'une parfaite indifférence pour tout ce qui n'est pas le premier Objet de ma tendresse. Au reste nos liaisons ont été ignorées de tout le Monde. Je n'en ai fait ouverture à qui que ce soit: Mais comme j'ai entendu dire qu'un moïen efficace de soulager sa douleur, c'étoit d'en faire part à des Persones qui s'y interessent, j'ai pris la résolution de vous ouvrir mon Cœur, dans l'espérance que je pourrois trouver ma tranquillité dans vos judicieux Conseils. Si je pouvois reussir, j'aurois lieu de m'applaudir du parti que j'ai pris de m'adresser à vous, comme à une Personne pour qui j'ai une véritable considération. J'ose en même tems vous prier de vouloir donner quelques Morceaux qui tendent à corriger le penchant qui porte nôtre Sexe à donner si facilement dans les Pièges que le vôtre leur tend, & dont la plupart sont les Dupes. Vous trouverez en moi une Compatriote docile, qui

qui se félicitera si vous voulés bien faire quelque chose à sa réquisition, sur un Article qui l'interresse si particulièrement; vù sur tout qu'elle n'a rien trouvé dans vos deux dernières Pièces qui puisse la regarder. Permettés encore que j'avertisse ici le Héros de la mienne, qu'en publiant ces particularités, je n'ai aucun dessein de lui faire peine. S'il arrivoit par hasard que ma Lettre tomba sous ses yeux, & que son Cœur, qui est excellent, l'engagea à quelque retour de tendresse, je le prie de ne me la point laisser apercevoir. Je me contente de l'avoir perdue une fois; tous ses efforts seroient désormais inutiles. Je vois son bonheur sans pouvoir le blamer d'injustice; & quant à moi il ne me reste de sensibilité que pour la lecture des Moralités que vous avés l'Art de faire recevoir à la faveur de la plus fine ironie. Dans ces sentimens je suis avec estime. &c.





ETRENES

*A M. le Baron de BEZUC , Gouverneur de
Neuchatel, & à Madame son Epouse*

Couple heureux , dont la tendre & constante harmonie,
Est l'Exemple parfait de l'Himen le plus doux :
Dans ce Jour Solemnel , que ma voix soit une
Aux Vœux qu'on fait pour Vous.

Nous venons à l'envi vous rendre nos Hommages ,
Un si juste devoir peut il être suspect ?
Vos aimables Vertus vous sont de puissans gages
De nôtre vrai respect.

BEZUC nous attendons de la Bonté Suprême ,
Que ta foible santé reprendra sa vigueur :
Le Ciel te doit aux vœux de ce Peuple qui t'aime,
Fais long tems son bonheur.

Vous enfin que le Ciel l'un pour l'autre a fait naître,
Pendant les plus longs jours que l'on coule ici bas,
Vivés contens , heureux , vous qui ne sauriés l'être
Si nous ne l'étions pas.

Du 1. Janvier 1741.

C, A P.



L E T T R E

Sur l'ÉLOGE de Mr. SAURIN, de l'Académie des Sciences de Paris.

MESSIEURS,

L'Éloge de Mr. SAURIN ce grand Géomètre de Paris, vient enfin de paroître dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de 1737*. qui est l'Année qu'il est mort. Il est de Mr. DE FONTENELLE, dont la Plume ne vieillit point. On est surpris de voir encore un si beau feu à son âge. Je souscris de bon cœur à toutes les louanges qu'il donne au Défunt comme Mathématicien : mais j'aurois bien souhaité qu'il eut laissé à quartier le *Ministre Converti*, & qu'il n'en eut pas fait un Article si considérable de l'Éloge. Il nous fait la même Histoire, ou plutôt le même Roman que Mr. Saurin avoit fait lui même de sa prétendue Conversion, dans le *Factum* qu'il donna au Public, pour se défendre contre Mr. Rousseau. Il n'y a rien changé
que

que le tour, & il a embéli ce Narré par toutes les graces de son stile. Ce Panégirique fait également honneur & à l'Académicien défunt, & au Secrétaire de l'Académie. Malheureusement il est fort peu honorable à notre Nation, & il renferme des traits dont nous sommes en droit de nous plaindre.

Un de mes Amis, qui est encore jeune, me vint voir l'autre jour pour s'entretenir avec moi sur la lecture qu'il venoit de faire de ce Volume des *Mémoires de l'Académie*. Il me demanda des Eclairciffemens sur quelques Faits qui sont raportez par Mr DE FONTENELLE, dans cet Eloge de Mr Saurin. Voici à peu près, ce que je lui dis là dessus.

Après la mort de Mr Saurin, Mr de Beaumarchais, qui donnoit à Francfort un Journal sous le titre d'*Amusemens Littéraires*, y inféra un Eloge de cet Académicien. Les louanges qu'il lui donnoit me parurent outrées, & me mirent un peu de mauvaise humeur. En général j'ai toujours trouvé que la vérité souffre de cet usage de certains Corps de faire l'Oraison funèbre des Membres que la Mort leur enlève. Il semble bien que l'on doit faire conoitre au Public les Savans qui se sont distinguez dans la République des Lettres, & leur rendre après leur mort, la justice qui leur est due. Mais le mal est

F qu'on

qu'on abuse fort de cet établissement, & l'on va quelquefois jusqu'à s'épuiser en louanges pour des Gens dont les Mœurs ont été fort dérégées, & qui auroient mérité d'être flétris par les Tribunaux humains. Je sai bien que l'on essaie d'excuser cet usage par cette raison, mais qui n'est pas satisfaisante : On dit que si le Défunt a eue des défauts considérables, cela n'empêche pas qu'il ne puisse être loué par d'autres endroits, & que l'Orateur n'a été chargé que du soin de relever ses belles qualités; qu'après tout les gens éclairés ne sont pas la dupe de ces beaux Discours, & qu'ils savent à quoi s'en tenir, que l'on ne doit prendre ces louanges que pour ce qu'elles valent, c'est à dire au rabais & Monnoie de Panégyrique, qu'il faut toujours se souvenir que le Héros de la Pièce doit beaucoup de beauté de son Caractère à l'habileté de son Panegyriste.

Après ce petit lieu commun contre les Oraisons funèbres, je dis, à mon Ami que j'avois écrit dans cet esprit là à Mr de *Beaumarchais*, sur les louanges outrées qu'il avoit données à Mr. S. dans son Journal : Je lui marquois avec une franchise un peu crue, que ses *Amusemens* me plaisoient assez, mais que les Eloges qu'il y prodiguoit à de certaines gens ne me plaisoient guère; que je lui parlois ainsi seulement à propos des louanges qu'il

qu'il avoit données à Mr. S. dont la probité étoit plus que suspecte ; que dès qu'on avoit vû cet Eloge à *Tverdun*, chacun avoit dit, *N'est ce pas ce Ministre qui . . .* & qu'on avoit parlé de *Cheval*, de *Cuilliers*, de *Fourchettes* &c. Enfin je renvoiois à un Article du *Mercure Suisse* (a) & à un autre de la *Bibliothèque Germanique* (b). Ma Lettre est datée d'*Tverdun*, le 1. Mars 1738 & signée *Jean de Franquet*. On la voit dans les *Amusemens Littéraires* de l'Année 1738. (c)

Mon Ami me demanda l'explication de ces mots énigmatiques de *Cuilliers*, *Fourchettes*, *Cheval* &c. Je lui fis la petite malice de ne les lui expliquer qu'à demi, & d'une manière encore assez envelopée.

Vous avez pû voir, lui dis je, dans ce même Volume des *Mémoires de l'Académie*, que l'on y rapelle une belle découverte, & des plus surprenantes, faite il y a quelques Années en Angleterre, & que l'on a perfectionnée en France, c'est que le Corps humain a une vertu électrique fort sensible. On regarde cette expérience comme assez nouvelle. Cependant il y a plus de cinquante ans que Mr. *Saurin* nous fit voir en Suisse qu'il avoit cette vertu attractive au plus haut degré.

(a) Avril 1736. pag. 42.

(b) Tom. XXXV. pag. 166.

(c) pag. 171.

gré. Ses mains n'atiroient pas seulement quelques petites Feuilles d'Or ou d'Argent, mais des Cuilliers, des Fourchettes, des Ciseaux, pourvû qu'ils fussent garnis d'un Crochet d'Argent. Il atiroit non seulement quelques Plumes qui voltigeoient en l'Air, mais un Duvet entier; non seulement quelques petits Insectes, comme des Mouchérons, mais jusqu'à des Chevaux. Plusieurs expériences réitérées ont confirmé cette propriété de faire venir à lui tout ce qui l'approchoit. Ce prodige fit l'étonnement de tout le Pais de Vaud où il étoit alors, & le détermina de se transplanter. Il alla à Paris, pour se produire sur un plus grand Thâtre, & degré par degré il s'est vû enfin Membre de l'Académie des Sciences.

J'entens votre Allégorie, répondit nôtre jeune Homme; mais Mr. *Saurin* rapporte autrement les raisons qui lui firent quitter la Suisse. Il dit qu'on l'inquiétoit sur la signature du *Consensus*, que cela lui donna lieu de se défier des sentimens des Réformez, & il décrit d'une maniere qui paroît assez vraisemblable, comment il fut amené par degré à se faire Catholique Romain.

Je conviens avec vous, lui dis-je, qu'il a sù peindre en beau les Motifs de sa Conversion dans son Mémoire Justificatif. Il
n'a

n'a eu garde de rien dire qui laissât entrevoir les véritables raisons de sa fuite. Mais il s'agit de savoir si les faits n'y sont pas entièrement déguisez & altérés. Vous vous rappelez sans doute un endroit de son Eloge qui viendra ici assez à propos. Retiré à Paris, Mr de Fontenelle nous le représente *délibérant entre la Géométrie & la Jurisprudence; enfin la Géométrie l'emporta.* Quelque parti qu'il eut pris, il ne pouvoit que réussir. On a vu combien il a brillé comme Mathématicien, & son *Factum* seul suffit pour prouver qu'il ne se seroit pas moins distingué dans le Barreau, s'il s'étoit tourné de ce coté là. Mr. de Voltaire dit, dans son *Temple du Gout*, que ce Mémoire est un *Chef d'Oeuvre de l'Art & de l'Eloquence.* Il l'auroit bien vanté davantage s'il avoit su comment les Faits propres à flétrir l'Auteur y sont habilement déguisez. Encore un coup, il auroit été un Avocat du premier ordre, & personne n'auroit mieux réussi que lui à faire valoir une mauvaise Cause. C'étoit, dit Mr. de F. *un Caractère vif, ferme, noblement audacieux, & qui rendoit l'Eloquence plus impérieuse; un extérieur agréable & animé. En matière d'Eloquence il rejettoit tous les ornemens.* Il n'y a point d'Orateurs plus propres à imposer que ceux qui savent affecter cette simplicité aparente. On ne se défie point de ceux

qui cachent si bien leur Art. On les croit toujours dans le vrai. Mr. *del Fontenelle* semble s'y être trompé lui même. *Il ne vouloit que le vrai*, dit-il, *rendu dans toute sa force*. Tout cela est bon pour la Théorie. L'Historien de Mr *Saurin* avoue dans la suite qu'il avoit du goût pour les Romans, & qu'il se plaisoit fort à en lire sur la fin de sa vie. Il auroit été fort en état d'en composer, s'il l'avoit entrepris. Il n'en faut pas d'autre preuve que le Narré de sa Conversion, que l'on peut fort bien mettre dans cette Classe. Il y donne adroitement le change au Lecteur. C'est par délicatesse de Conscience, c'est par principe de Religion qu'il part furtivement de Suisse.

Quelqu'un qui lisoit ce *Factum* lorsqu'il reparut dans les *Causés Célèbres* (a) dit plaisamment, quand il en fut à cet endroit où il nous décrit son évafion comme une espèce d'Acte de foi pour se rapprocher de l'Eglise Catholique, „ Cela me rapelle un Passage singulier qu'un Moine ignorant gliffa autrefois dans le Chapitre XI. de l'Épître aux Hébreux, & que l'on voit encore dans un Ancien Manuscrit. Avant le verset 19. où il est dit que ce fut par a Foi que les Israélites qui sortoient d'Égypte,

(a) Tom. VI. art. 2.

pte, passèrent la Mer Rouge à sec, nôtre
 „ Copiste s'étoit avisé d'y mettre ces paro-
 „ les de son chef; *Per Fidem jurati sunt Vasa-*
Egyptiorum.

Mr. Saurin n'a pas pû dissimuler entié-
 rement les mauvais bruits répandus contre
 lui en Suisse, lors de sa fuite. Mais il les
 attribue habilement à son changement de
 Religion. *On fait assez, dit il, ce que devient*
la réputation d'un Ministre dans le parti qu'il
abandonne. On ne manque pas d'admettre con-
tre lui les calomnies que le faux zèle inspire.
 Mr. de F. dit de même qu'à l'égard des bruits
 qui ataquoient l'honneur de Mr. Saurin, on
 doit juger que le zèle de Religion produisit a-
 lors, ainsi qu'il le fait quelquefois, **TOUT CE**
QUI EST LE PLUS CONTRAIRE A LA RE-
LIGION.

On voit assés ce qu'il entend par ce qui
 est le plus contraire à la Religion, c'est la Ca-
 lomnie. On nous dit donc ici en bon
 François que nous sommes des *Calomniateurs.*
 Un Calomniateur, comme tout le monde
 fait, mérite la peine atachée au Crime dont
 il accuse son Prochain. Nous avons chargé
 Mr. S. d'un Crime capital; nous voià
 donc par là des gens dignes du gibet. Ce
 n'est pas seulement nôtre petit Peuple qui
 repandit ces bruits injurieux contre un In-
 nocent; mais nôtre Noblesse, nos Eclésiasti-

ques, notre Magistrat lui même se trouve véreut impliqué dans ce faux témoignage. Voilà assurément une grande tâche sur notre Nation. Ce reproche est des plus sensibles, à regarder la chose en elle même, & le devient encore davantage si l'on considéré le caractère de la personne qui nous le fait.

Nous avons pris feu quand les *Lettres Juives* ou *Chinoises* nous ont dépeint comme des Gens qui aiment à boire, qui sont de mauvais Poètes &c Cependant cela n'attaque point l'honête Homme. Que le Vin nous échaufe quelquefois un peu trop la tête & que nos Epigrammes soient à la glace, il n'y a pas là de quoi se tant trémousser. Mais avoir chargé un Innocent de Crimes capitaux, cela est diamétralement oposé à cette candeur, à cette franchise dont notre Nation s'est toujours piquée.

D'ailleurs qui est-ce qui nous fait ce reproche? Ce n'est pas un Marquis d'*Argens*, dont la plume est fort légère, je veux dire qui écrit fort vite, & qui ne pense guère à ce qu'il écrit; dont l'autorité après tout n'est pas d'un grand poids, quoi qu'il fasse le Dictateur dans la République des Lettres; Ce n'est pas le *Doien des Peues Maitres*, titre dont on a décoré cet Auteur; Dans ce cas - la il y auroit apel de ses Décisions. Celui qui

a prononcé contre nous n'est pas moins que le Doien de l'Académie des Sciences, le sage Mr. De Fontenelle, ce grave, & respectable Vieilliard, dont toute l'Europe admire les Productions. C'est lui qui en pleine Académie, nous accuse de Calomnie, & après avoir eu deux Années pour réfléchir encore à l'importance de cette accusation faite de vive voix, il immortalise par l'impression ce trait si infame contre nous. Ceux qui ont le bonheur d'être louez dans ses Ouvrages ne sauroient manquer d'avoir l'approbation & l'estime de la Postérité, & ceux qu'il blâme auront bien de la peine à se relever de ses Arrêts. Malheureusement nous sommes dans le cas.

Je marquai ma surprise à mon Ami de ce que la Lettre de Mr. Saurin, adressée à Mr. Gonon, imprimée dans le *Merc. Suisse* en entier, & en partie dans la *Bibliothèque Germanique*, n'avoit pas retenu Mr. de F. On y voit l'aveu le plus formel & le plus circonstancié de Mr. Saurin lui-même, de tout ce dont on l'avoit accusé en Suisse. Cette Lettre manifeste mieux sa conduite passée que ses plus sévères Censeurs ne l'auroient pû faire eux mêmes.

On voit aussi dans ce même *Mercur* les fortes raisons qu'on a eues de donner cette Lettre au Public, après un silence de cinquante

quante ans. On en allégué plusieurs, mais je crois que celui qui l'a communiqué en a réservé une *in petto*, & qu'il est aisé de deviner. Je soupçonne fort qu'il a voulu la produire avant la mort de Mr. S. pour essayer par là de tenir un peu en bride son Panégyriste. Craignant qu'il ne fit trop valoir contre nous la Conversion du Ministre, l'Anonyme a lâché cette Anecdote si propre à rabattre les airs triomphans qu'on auroit pu prendre là dessus. Il a cru parer de cette manière le nouveau coup dont le Parti Réformé étoit menacé.

Cette précaution, quoi que prudente & même nécessaire, n'a pas laissé d'être blâmée parmi nous. Bien des gens ont trouvé mauvais qu'on ait publié une semblable Anecdote, & cela prouve qu'il règne chez nous un Esprit de modération & de charité dont on devroit nous savoir quelque gré. Je vai tâcher de rapeler quelques unes des Réflexions que j'ai oui faire sur la publication de cette fameuse Lettre de Mr. S.

Quelques uns ont dit „ Que quelque grande
 „ qu'eut été sa faute, le vif repentir qu'il
 „ en a témoigné dans cette même Lettre
 „ doit l'avoir lavée. Elle est si touchante
 „ que par cela même elle devoit désarmer
 „ ceux qui avoient été le plus irrités contre
 „ lui. Quelle horreur n'y fait il pas paroi-
 „ tre

tre sur sa conduite passée ? La Lettre qui a conservé la mémoire de ses excès, est en même tems un Monument de son humiliation & de ses regrets. Il est arrivé, dans ce cas-ci, ce qui arrive presque toujours lorsque nous aprenons quelque mauvaise Action. Nous marquons d'abord beaucoup d'indignation contre le Coupable : Mais s'il montre un grand repentir, les Armes nous tombent des mains, & toute nôtre irritation se tourne en compassion. Or jamais Pénitent ne marque plus de componction. Les mouvemens qu'il fait paroître dans sa Lettre arrachent des larmes aux plus insensibles. Il est vrai que l'on oposoit à cela que cette Repentance avoit été mal soutenue, puisqu'elle avoit été suivie de l'abandon de sa Religion.

D'autres ont dit, en voiant paroître cette Lettre dans le *Mercur Suisse*, Qu'il étoit trop tard pour donner au Public des Pièces de cette nature, que si on l'eut fait immédiatement après le changement de Mr. S. ou apres l'impression de son *Factum*, la chose auroit été excusable. On pardonne quelque vivacité dans la première chaleur du ressentiment; mais chercher après quarante ou cinquante ans, à décrier un Homme qui a abandonné nôtre Religion, c'est garder trop long tems la rancune. C'est la une vieille faute qui devoit être entièrement oubliée.

On a répondu a ce reproche que ce long retard marque affés que l'on n'a point agi par un Esprit de vengeance. Si l'on n'avoit cherché qu'a nuire personnellement à Mr. S. l'on n'avoit qu'a parler dans l'une ou l'autre des deux Époques où l'on prétend que cela auroit été pardonable, c'est à dire immédiatement après son changement de Religion, ou quand il avoit sur les bras son facheux Procès contre Mr. *Roussseau*. Puis qu'on l'a épargné dans ces deux circonstances critiques, quoi qu'on eût été vivement sollicité de fournir des Mémoires contre lui, cela prouve affés que l'on n'a pas agi par ressentiment. On avoit pris son parti de ne rien dire; mais la réimpression du *Factum* dans les *Causés Célèbres* demandoit enfin quelque explication ou quelque correctif au narré artificieux de la Conversion de Mr. S. & aux traits injurieux qu'on y trouve contre *Calvin*, & la Réformation. Il est facheux d'ataquer la réputation du Prochain par des endroits aussi essentiels que le fait cette Lettre; mais l'honneur de nôtre Religion doit aller devant celui des Particuliers. La Conversion de Mr. S. embélie comme elle l'est dans son *Factum* pouvoit être contagieuse. Enfin l'on avoit à craindre, si l'on ne disoit mot, que le Secrétaire de l'Académie qui seroit chargé de faire l'Éloge de

Mr.

Mr. S. après sa mort, n'apuiat trop sur cette Conversion, & ne la fit valoir d'une manière que nous n'y aurions plus été à tems pour effaier de la combatre & de la détruite. On concluoit enfin que si le remède a été trouvé un peu violent, il étoit absolument nécessaire.

Il s'est trouvé quelques personnes Sages & moderées qui convenoient bien qu'il étoit bon de prendre quelques précautions, afin que cet éloge ne nous fut point injurieux, mais ils les auroient voulu d'un autre genre. Ils croioient, par exemple, qu'il n'auroit pas été difficile de faire prévenir Mr. de Fontenelle là dessus; & que quand on l'auroit mis au fait dans un entretien particulier, il n'y avoit plus à craindre qu'il insistât sur la Conversion du Ministre, & qu'il dit rien qui pût nous faire de la peine. Voilà à peu près tout ce que j'ai oui dire contre la publication de la Lettre de Mr. Saurin à Mr Gonon.

Mais on a bien changé de langage depuis que l'éloge de Mr. S. a paru dans les *Mémoires de l'Académie*. Il se trouve par le fait que ce remède que l'on jugeoit trop violent n'a pas produit le moindre effet. Mr. de F. ne s'est pas embarrassé le moins du monde de l'aveu formel que Mr. S. fait dans cette Lettre. Il a donné à cette Conversion les plus nobles motifs, & malheur

à

à quiconque osera en assigner de moins honorables. Ils se verront bientôt mis au rang des Calomniateurs, & on leur fait entendre que ce n'est que par un faux zèle de Religion qu'ils déchirent ainsi le Prochain.

On demande si Mr. de Fontenelle a pu ignorer cette Lettre insérée en même tems & dans le *Mercuré Suisse* & dans la *Bibliothèque Germanique* : On a beau dire que le MERCURE de Suisse a les Ailes courtes, & que son vol ne s'étend pas bien loin. Nous savons cependant qu'il vole au moins jusqu'à Paris. Si Mr. de F. ne lit pas lui même ces sortes de Journaux, ses Amis les lisent pour lui, & ne peuvent pas avoir manqué à l'informer des articles qu'il avoit intérêt de connoître, & la Lettre dont il s'agit est assurément de ce genre. Voici une bonne preuve que Mr. de Réaumur lit le *Mercuré Suisse*, & qu'il aura dû avertir le Secrétaire de l'Académie de l'Anecdote qui regarde Mr. S.

Cet habile Naturaliste nous a donné, dans le Tome V. de son *Histoire des Insectes* plusieurs excellens Mémoires sur les Abeilles. Pour pouvoir les examiner à loisir & sans risque, pour pouvoir sur tout découvrir leur fameuse Reine, il s'est avisé d'un expédient fort ingénieux, c'est de tremper dans l'Eau toute une Ruche d'Abeilles, de les baigner jusqu'à ce qu'elles paroissent noïées

noïées & sans mouvement. Il nous apprend ensuite les précautions qu'il faut prendre pour les rapeller à la vie, & voici ce qu'il ajoute.

„ Des Lettres imprimées en différentes An-
 „ nées du *Mercurie Suisse*, & qui ont été dictées
 „ par un vrai amour pour le Genre humain
 „ nous ont confirmé une vérité de l'espece
 „ de celle dont nous venons de parler,
 „ mais bien autrement importante, & qui
 „ ne devoit être ignorée dans aucun Pais;
 „ C'est que les Hommes mêmes ne perdent
 „ pas la vie dans l'Eau aussi vite qu'on le
 „ croit comunément. C'est ce qui est prouvé
 „ par des Faits qu'on doit lire avec plaisir.(a)

Messieurs les Académiciens savent bien remarquer dans le *Journal Helvétique* ce qui va à sauver la vie des Hommes, & ils en font usage; mais ils ne s'embarassent guère des Articles qui tendent simplement à sauver nôtre honneur. Telle est la Lettre que l'on inséra, il y a quelques Années dans ce Journal, pour prouver par le propre aveu de Mr. S. que les mauvais bruits répandus autrefois contre lui en Suisse, n'étoient pas des calomnies, comme il nous le reproche dans son *Factum*.

Il est vrai que l'on ne peut mettre nôtre honneur à couvert qu'aux dépens de celui de

(a) Histoire des Insectes, Tom V. 541.

de l'Académicien, & c'est ce que ses Confrères ont soin de cacher. Mr. de F. parle comme s'il n'avoit eu aucune connoissance de cette Lettre, mais on ne peut pas s'empêcher de soupçonner que c'est là une ignorance affectée. Supposé que dans le tems qu'il composa cet Eloge, l'Anecdote lui eut été entièrement inconnue, il semble au moins que l'intervale de deux Ans qu'il y a eu entre la récitation de l'Eloge, & l'impression, étoit bien suffisant pour qu'il lui parvint quelques Avis dont le résultat auroit été d'adoucir, dans l'Eloge imprimé, les endroits choquans dont nous nous plaignons. Il y avoit un moien de tout acomoder, que l'on est surpris que Mr. de F. n'ait pas employé, c'étoit de ne point s'étendre sur la vie de Mr. S. Ministre de Suisse, & de renvoyer cette partie de son Histoire à ce qu'il en a dit lui même dans son *Factum*, & cela sans se rendre garant de rien. Ce tour-là ne pouvoit mécontenter personne. Mais coment s'y est il pris? Il rapelle dans son Eloge tous les faits du *Factum*. Il leur prête de nouveaux ornemens, il tache de les rendre vrai semblables par ses Réflexions, & enfin il traite de Calomniateurs ceux qui ont osé ataquar les Mœurs du Ministre de Suisse. Avec tout le respect dû à cet habile Homme, on ne peut pas s'empêcher de dire,

dire, qu'il s'est un peu comis en cela. Il fait plus de mal que de bien à la mémoire de celui qu'il loue de cette manière. Il est presque dans le cas de ceux qui étouffent les gens à force de caresses. Pour avoir trop exalté son Ami, il engagera ceux dont l'honneur est impliqué dans ces louanges, à se défendre en faisant conoitre le Personnage. C'est là réveiller la vieille *Chronique Scandaleuse* que l'on commençoit d'oublier.

Voilà, à peu près, ce que je dis à mon Ami pour l'informer de cette affaire. Je n'oubliai pas de lui faire remarquer sur la Lettre imprimée de Mr *Saurin*, que s'il y avoit eu partage d'opinions sur sa publication, il n'y en avoit point eu du tout sur la question si elle étoit effectivement de lui. Personne ne s'est avisé de la traiter de supposée, & n'a demandé que l'on en produisît l'Original. Il n'y a qu'à la lire en entier pour se convaincre qu'elle ne sauroit être contrefaite. Dailleurs quelques Particuliers en ont trouvé des Copies dans leurs Papiers, que l'on a collationnées avec l'Imprimé, sans y trouver la moindre différence.

Cette Lettre est aussi tout à fait conforme à la Tradition du Pais. J'allai promener dernièrement au Village de *Bercher*, & je me proposois de tirer quelques lumières de

cette promenade. Je commençai par la visite du Ministre. L'ayant mis sur la matière, je le priai de me faire voir le Registre de son Eglise, autrement apelé le *Livre de Classe* de l'Année 1689, qui est la date de l'évasion de leur ancien Ministre. Nous n'y trouvâmes rien, parce qu'on en a déchiré trois feuilless, qui contenoient les Actes de cette Année-là. Il n'est pas difficile de deviner que cette lacune est de la main de quelque Ami de Mr *Saurin*. Ce vuide dépose déjà contre lui; mais j'avoue que cela seul ne formeroit qu'une présomtion bien légère. Nous nous adressâmes en suite à quelques anciens Paroissiens du lieu, qui nous raportèrent divers faits qui peuvent passer pour un Coméntaire complet sur la Lettre de Mr. S.

Mon jeune Homme que j'informois du résultat de ma promenade de *Bercher*, me fit quelques difficultés, aparemment pour me donner lieu d'eclaircir davantage cette affaire. *Je ne me fierois pas trop, dit-il, aux histoires que ces Vieillards peuvent vous avoir faites. Dans cet âge là la mémoire est souvent en défaut, & l'on ne peut pas douter qu'ils n'aient un peu chargé le Portrait.*

„ Je lui dis que j'avois de meilleures
 „ preuves à produire que celles-là, mais
 „ qu'il les faloit aller chercher un peu plus
 „ loin, que s'il continuoit à faire l'incréd-
 dule

„ dule je l'enverrois à Berne ; que là il n'au-
 „ roit qu'à demander à voir dans la Chan-
 „ cellerie une *Procédure Criminelle* commen-
 „ cée contre notre Homme, en 1689, &
 „ dont plusieurs personnes ont vu le sac,
 „ qu'il y avoit là dequoi constater parfaite-
 „ ment tous les Faits dont on pourroit en-
 „ core douter.

Il me répondit en riant, *qu'il aimoit mieux
 n'en croire que de faire le voïage.* Je lui re-
 pliquai que ce n'étoit pas dans des matières
 aussi importantes qu'il falloit croire légére-
 ment, & s'en rapporter à l'autorité d'autrui.
 Je lui proposai un moyen d'avoir dans moins
 d'une heure, des Preuves Légales sur cette
 affaire ; c'étoit d'aller fouiller dans les Re-
 gîtres du Chateau, où je savois que nous
 trouverions des Actes. Nous allames donc
 chercher le Secrétaire de Ms. le Baillif, qui
 est de nos Amis. Nous le priames de
 parcourir l'Année 1712. Il se prêta de la
 manière la plus obligeante, & il trouva à
 la page 246. de son Régitre un *Arrêt
 Souverain* contre Mr *Saurin*, dont il nous don-
 na Copie ; La voici

L'ADVOIER ET CONSEIL DE LA VIL-
 LE DE BERNE, Notre salutation prémise ;
 Cher & Féal Baillif.

„ L'on veut dire que *Sorin*, jadis Mi-
 „ nistre de *Bercher*, qui pour plusieurs mé-

„ chantes Actions, & à cause de la Procédure
 „ re Souveraine faite contre lui, est sorti
 „ du Pais en 1689, & s'est retiré à Paris
 „ où il a apostasié, a formé le dessein de
 „ revenir au Pais, sous le prétexte de ve-
 „ nir retirer un héritage; mais comme nous
 „ ne prétendons pas lui accorder aucune
 „ protection, ains au contraire nous vou-
 „ lons & entendons, & t'ordonnons, de mê-
 „ me qu'à tous nos autres Baillifs, lors
 „ que ledit *Sorin* s'émancipera de rentrer dans
 „ ton Bailliage, de s'en saisir; & de nous
 „ donner incessamment avis de son em-
 „ prisonnement; Dieu avec toi. *Donné le*
 „ 22. Juin 1712.

Il s'agissoit de la succession de Mr. d'*Her-
 mange*, Beau-Père de Mr. *Saurin*. Il revint
 effectivement à Lausanne, pour tâcher d'en ti-
 rer quelque chose, mais ayant été averti
 qu'il y avoit une prise de Corps contre
 lui, *il revint de bord* au plus vite.

Il est important de remarquer que ce n'est
 pas pour son changement de Religion qu'il
 étoit recherché, en cas qu'il reparut dans le
 Pais. L'Arrêt distingue avec soin ses *Mé-
 chantes Actions* précédentes, d'avec l'*Apostasie*
 qui les suivit, & ce n'est qu'incidemment
 qu'il y est parlé de son changement de Re-
 ligion. Voilà donc des *Actes Publics* décisifs
 sur cette Matière.

Mon Ami se rendit à la lecture de cet Acte, & ne fit plus de difficultés. Il convint que Mr. de *Fontenelle* avoit mal servi son Confrère, en insultant, comme il le fait dans son Eloge, ceux qui avoient mal parlé de leur Ministre, autrefois en Suisse, & que c'étoit nous mettre dans la nécessité de produire des Pièces deshonorantes, que nous aurions laissé ignorer, si l'on ne nous avoit pas fait cette espèce de défi.

J'espère, MESSIEURS, que vous voudrés bien nous aider à nous justifier, en insérant ma Lettre dans votre Journal. Vous sentez aff-z la nécessité de mettre quelque part cette espèce de Protestation contre les mauvaises impressions que laisse la lecture de l'Eloge de Mr *Saurin*. Je me flate que vous ne me refuserez pas la grace que je vous demande, quoi que je n'aie puz l'honneur d'être connu de vous. Le *Mercur* des Grecs étoit le Dieu des Larrons; mais on ne soupçonnera jamais celui de Suisse de vouloir les favoriser; au contraire j'ai tout lieu d'attendre quil m'aidera à les démasquer, dans un cas comme celui-ci, que sous de spécieuses apparences ils ont trouvé l'art d'imposer au Public, & qu'un habile Panégyriste a sù cacher leur turpitude, aux dépens de nôtre honneur. La gloire de la Nation Helvétique y est visiblement intéressée. On nous

102 JOURNAL HELVÉTIQUE

traite de Calomniateurs pour n'avoir dit que la vérité. Personne ne sauroit donc trouver mauvais que nous la mettions aujourd'hui dans tout son jour. Si l'on se retranche à nous objecter qu'en nous purgeant de l'accusation de Calomnie, il restera au moins bien de la Médisance dans notre fait, Médisance d'autant plus blamable qu'elle va à ataqner les gens après leur Mort, c'est à-dire quand ils ne sont plus en état de se défendre, il est aisé de répondre à ce nouveau reproche. La Lettre de Mr *Saurin*, insérée dans le *Mercur Suisse*, parut près de deux années avant sa mort. D'ailleurs c'est Médisance que de divulguer les défauts du Prochain sans nécessité; Et ici il s'agit moins d'ataquer la réputation d'autrui, que de sauver la nôtre propre. Dans ce cas-là les Casuistes les plus sévères permettent de parler.

Je suis . .

A Tverdun ce 24. Janvier 1741.



LIVRES NOUVEAUX
 ET
 PARTICULARITEZ
 LITERAIRES.
 BERLIN.

ON a imprimé ce Mois ci, par Ordre de la Cour, un Mémoire en Allemand, pour établir la Propriété & les Droits de la Maison Roïale & Electorale de Prusse & de Brandebourg sur les Duchez & Principautés de Jägerndorf, Liegnitz, Brieg & Wohlau en Silésie, & sur les Seigneuries qui en dépendent. Cet Ouvrage est de 90. Pages in 4°. Les 44. premières Pages contiennent une déduction solide des Droits de cette Maison, & les 46. autres renferment les Actes & les Titres Originaux & justificatifs sur les

lesquels ces Droits sont fondés. Il y a actuellement sous Presse un pareil Mémoire en François. Nous aurons peut être occasion de nous étendre dans la suite sur une Matière qui fait l'objet de l'attention de toute l'Europe; & en attendant nous allons donner une idée des principaux Chets de ce Mémoire.

Les Prétentions de la Maison Royale de Prusse & Electorale de Brandebourg, sur les Etats dont il s'agit, ne sont point nouvelles ni chimériques. Elles sont fondées sur des Actes authentiques, qui ne sont point ignorés, puis qu'ils ont paru en différens Congrès ou Négociations solennelles; que les Princes de cette Maison ont toujours réclamés ces Pais là; que la Maison d'Autriche Elle même a reconu leurs Droits & offert des indemnités & des Sommes d'Argent, que l'on n'a jamais voulu accepter; mais comme la Maison Royale & Electorale n'étoit pas en situation de s'opposer par la force à la violence, Elle a été contrainte de la souffrir & de se voir privée jusques ici des Pais qui lui appartenoient légitimement.

Ce qui concerne Jägerndorf.

Le Margrave George, surnommé le *Pieux*, ayant vendu les Terres qu'il possédoit en
Hon-

Hongrie, acheta en Argent comptant le Duché de *Jägerndorf*, comme un Bien aliénable & disponible, en 1524. du consentement de *Louis* Roi de *Bohême*; après quoi il le reçût en Fief, & on lui acorda Voix & Place aux Diettes de *Silésie*: Ce qui fut confirmé en 1527 après la mort de *Louis*, par *Ferdinand* I. Roi & Empereur.

Le Margrave *George* eut pour Successeur *George Frédéric* son Fils, qui n'eut point d'Enfans. Ce Prince disposa de son Duché & des Seigneuries qui en dépendoient, en faveur de la Maison de *Brandebourg*, comme d'un Fief aliénable. L'Electeur *Joachim-Frédéric* en prit possession en 1603 après la mort de *George Frédéric*, son Cousin, & les Sujets lui prêtèrent hommage sans aucune difficulté.

En 1607. l'Electeur *Joachim Frédéric* donna ce Duché à *Jean George* son second Fils. Ce Prince aiant soutenu contre *Ferdinand* II. les interêts de *Frédéric* V. Electeur Palatin, qui avoit été élu Roi de *Bohême*, en 1619. fut mis au Ban de l'Empire & privé du Duché de *Jägerndorf* en 1623. Il mourût en 1624. laissant un seul Fils, nommé *Ernest*, âgé de 6. ans, que l'on dépouilla injustement de ses Etats pour les fautes de son Père; car Félonie étant Personnelle ne regarde pas les Successeurs du Délinquant. Ce jeune
Prince

Prince mourut en 1642. sans avoir été marié. Le Duché devoit alors revenir incontestablement à la Maison Electorale; mais la Guerre étant fort allumée en Allemagne, la force majeure l'empêcha de rentrer en possession de ce qui lui appartenoit légitimement. Cette Affaire fût portée au Congrès de *Munster* en 1641. mais on ne voulut y régler que ce qui avoit occasioné la Guerre. Les Empereurs faisoient toujours espérer de la terminer amiablement. On cherchoit de le faire par Arbitrage; mais on n'a jamais pu convenir de la nomination d'aucun Juge; & la Maison de Brandebourg, nonobstant toutes ses instances n'a pu avoir aucune satisfaction jusques ici.

*Ce qui regarde les Duchez de Liegnitz,
Brieg & Wablaw.*

Les Ducs de *Liegnitz*, de la Maison *Piassi*, possédoient d'abord leurs Etats en toute Souveraineté, sans être soumis en rien aux Couronnes de *Palogne* ou de *Bohême*. En 1319. ces Princes offrirent de leur plein gré, à *Jean de Luxembourg*, de tenir les Duchés de *Liegnitz*, *Brieg* & *Woblaw* de la Couronne de *Bohême*; sous la réserve expresse qu'ils seroient toujours en droit de vendre, engager, disposer de leurs Etats pendant leur

Vie

Vie & les laisser parvenir après leur mort à qui bon leur sembleroit, par Testament ou autrement. C'est ce qui fut confirmé en 1511. & en 1522. par des Lettres Patentes des Rois *Uladislas VI. & Louis I.*

En 1537. le Duc *Frédéric* fit un Pacte de Famille ou Traité de Confraternité avec *Joachim II.* Electeur de *Brandebourg*, au sujet de la Succession aux Duchez de *Liegnitz, Brieg & Wohlau*: Pacte qui fut confirmé par le Serment des deux Princes Contractans, & suivi du Serment & des Homages que les Sujets de ces Duchez prêtèrent par avance à l'Electeur, comme à leur légitime Souverain, en cas d'extinction de la Décendance Masculine des Ducs de *Liegnitz.*

Ferdinand I. Empereur & Roi de *Bobème*, chercha dans la suite à faire casser cette Convention, & contraignit le Duc *Frédéric* & les Princes *Frédéric* & *George* ses Fils, non seulement de déclarer nul le Pacte avec l'Electeur de *Brandebourg*; mais même de consentir qu'au défaut de Décendants Mâles, ces Duchez seroient réunis à la Couronne de *Bobème*, & qu'on païeroit une certaine Somme aux Princesses & aux Héritiers Allodiaux. Mais comme ces Princes étoient liés par une Convention antérieure, celle ci étoit de toute nullité. Ils écrivirent eux mêmes à l'Electeur, qu'ils ne croioient pas qu'une Dé-

cla-

claration, qu'on leur avoit attaché par force, fut capable de préjudicier aux Droits légitimes de la Maison de *Brandebourg*, fondés sur des Pactes qu'ils avoient été en droit de faire. Aussi fit Elle en cette occasion les Protestes nécessaires contre tout ce que l'on pouvoit tramer à son préjudice.

George Guillaume dernier Duc de *Liegnitz*, étant mort en 1679. l'Electeur *Frédéric Guillaume*, surnommé le Grand, fit valoir ses Droits sur ces Duchez, à la Cour Impériale. On en reconnoissoit la validité; mais la Guerre que l'Empereur *Leopold* avoit alors sur les Bras servit de prétexte pour éluder de donner une Résolution positive. On offrit cependant à ce Prince des Sommes considérables pour l'engager à se désister de ses Droits; mais il les refusa constamment, alléguant qu'il ne vouloit & ne pouvoit vendre des Etats qui appartenoient de Droit à sa Maison.

En 1684. l'Empereur *Léopold* ordonna à *Frédéric Roth*, Chancelier du Duché de *Liegnitz*, d'examiner avec attention les Droits de la Maison de *Brandebourg* sur ce Duché, & de dresser un Mémoire pour y répondre. Ce Ministre ne pouvant voir de si justes prétentions, fit au bout de 10 Mois un Ecrit si peu avantageux pour l'Empereur, qu'on ne jugeât pas à propos de le rendre public; mais la Cour Electorale en eut cependant une Copie.

On

On travailla en 1685. & 1686. à finir cette Affaire par la voie d'un acomodement. La Cour Impériale ofrit à l'Electeur le Cercle Silésien de *Schwibus* & des Prétentions de la Maison de *Lichtenstein* sur des Seigneuries en *Ost-Frise*, de la valeur de plusieurs Tonnes d'Or; mais la Cour Impériale se servit de divers artifices dans cette Négociation & arracha secrettement un Revers du Roi *Frédéric I.* alors Prince Electoral, portant que lors qu'il auroit le Gouvernement de ses Etats, il rendroit ce que l'on avoit acordé au Grand Electeur son Père. Après la mort de S A E. le Prince découvrit les ruses que le Baron de *Freitag* avoit employé pour lui faire signer cet Ecrit, & fit savoir à la Cour de *Vienne* qu'il regardoit ce Revers extorqué comme nul: Cependant en 1695. par délicatesse pour sa Parole, il rendit les Terres que l'Electeur son Père avoit reçues, en déclarant qu'il vouloit tenir ses promesses, mais qu'il laissoit à ses Successeurs le soin de se faire rendre Justice sur les Droits de sa Maison. Ces Successeurs y sont d'autant plus fondés & obligés même, qu'il y a dans la Maison de *Brandebourg*, depuis plus de 300 Ans, une Convention, confirmée de tems en tems par les Empereurs, portant qu'aucun Electeur ne pourra vendre ou aliéner aucunes de ses Terres; & que si cela arrivoit ses Successeurs sont en droit de les revendiquer.

Quand

Quand même la Maison d'*Autriche* auroit possédé légitimement jusques ici les Duchez dont il s'agit, ce sont des Fiefs Masculins, que l'Empereur Leopold n'a incorporé à son Domaine en 1675. qu'en conséquence de l'extinction des Mâles qui les possédoient: Ainsi la Ligne féminine de sa Maison n'est pas habile à les posséder. Mais c'est sans aucun Droit & uniquement par une force supérieure que la Ligne Masculine de la Maison d'*Autriche* s'est emparée de ces Etats, qui étoient dévolus incontestablement à la Maison de *Brandebourg*, savoir *Jägerndorf* en 1642. & *Liegnitz, Brieg & Woblast* en 1675. Les sujets de ces Duchez ont prêté Serment & Homage depuis nombre d'Années à la Ligne Masculine de la Sérénissime Maison de *Brandebourg* leurs légitimes Souverains. La Maison ROIALE DE PRUSSE & ELECTORALE DE BRANDEBOURG est donc fondée en Droit & en Justice, de reclamer des Etats qu'on lui détient depuis si longtems. Et puis qu'ils n'ont jamais appartenu légitimement à la Maison d'*Autriche*, il paroît que les Souverains de l'Europe qui sont entrés, dans la *Pragmatique Sanction*, ne doivent point regarder ces Duchez comme un Objet de leur Garantie, puis qu'en les garantissant ils favoriseroient l'Usurpation.

JANVIER 1741. III
BERNE.

Il a paru ici une petite Brochure de 47. pages in 40. sur les Loix Civiles en général, dans laquelle on fait voir leur nature & leur nécessité. Cette Dissertation contient des Theses soutenues dans nôtre Académie, le 29 Décembre 1740 sous les auspices de M. *Theophile Jenner*, Docteur & Professeur en Droit, par Mr. *Charles Emmanuel Rosselet*, lesquelles ont été fort applaudies.

Une autre Brochure de 24. pages contenant les Theses soutenues pour remplacer la Chaire de Professeur en Droit à Lausanne, savoir le 18. Janvier par Mr. *Joseph-François Burnand* d'Yverdon; le 19. par Mr. *Jaques Bonnet* de Geneve; le 20. par Mr. *Beat Philippe Vicat*, d'Aigle; le 25. par Mr. *Jean George Piltchodi*, d'Yverdon; le 26. par Mr. *Sigismond Fréderich König*, de Berne; le 27. par Mr. *Abraham Daniel Clavel* de Brenles, de Lausanne; & le 30. par M. *Samuel König*, de Berne. Cette Chaire a été conférée à Mr. *Vicat*.

GENEVE.

Mrs. les Héritiers *Cramer & Frères Philibert* continuent l'impression du *Dictionnaire Universel de Commerce* avec beaucoup de soin & de diligence. On leur a fourni de tous côtés

tés des Mémoires très utiles & très intéressans ; sur tout pour ce qui concerne le Commerce des Villes de Suisse, que l'on n'avoit touché que très légèrement dans les précédentes Editions. Ils donneront le premier Volume au Mois de Juin ou de Juillet prochain. Cet excellent Ouvrage peut être d'une si grande utilité à tous les Négocians, tant en gros qu'en détail, que nous croions leur rendre un service essentiel en le leur faisant connoître amplement le Mois prochain.



EMBARRAS est le Mot du Logographe du Mois de Décembre.



T A B L E.

R eflexions sur l'Orgueil.	32
Explication d'une Inscription antique trouvée près de Lausanne.	126
Lettre sur la Nouvelle Cuisine.	366
Dialogue sur la Friandise.	426
Extrait d'une Dissertation sur le Cancer des Mammelles.	536
Lettre d'une Dame à l'Auteur de l'Essai sur l'Utilité du Jeu.	696
Lettre sur l'Eloge de Mr. Saurin par Mr. de Fontenelle.	806
Mémoire pour établir les Droits de S. M. le Roi de Prusse sur divers Duchés en Silesie.	1036
Dissertation sur les Loix Civiles.	1176
Theses pour la Chaire de Droit à Lausanne.	1116
Dictionnaire de Commerce.	1116